

Les chiens de protection en estive

Guide à destination des bergers et
leurs employeurs



Rédaction : Barbara DUCREUX (Institut de l'Élevage)

Crédits photo : Magali ALLARD, Océane BENOIT, Anne BONHOUR, Bruno BONNET, André COLLOBERT, Axel FALGUIER, Damien HARDY, Jean-Michel JOLLY, Olivier JUNG, Simon MERVEILLE, Aurélien PRUDOR, Océane RIALLAN, Julien VILMANT • Réalisation : Beta Pictoris

Mise en page : Isabelle GUIGUE (Institut de l'Élevage)

N° réf. Idele : 0024 316 029

Juin 2024

Contact :

Barbara Ducreux : barbara.ducreux@idele.fr

Préface

L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE ET SON RÉSEAU NATIONAL DE RÉFÉRENCE SUR LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX

Grâce à une morphologie imposante, le chien de protection est reconnu comme étant un moyen de protection des troupeaux. Mais, pour qu'il remplisse son rôle et soit efficace, certaines règles clés doivent être respectées au moment de son choix, de son introduction dans le troupeau et de son utilisation. Compte tenu des besoins croissants des éleveurs et bergers et fort de son expérience dans l'animation du réseau des formateurs chiens de conduite, l'Institut de l'Élevage, à la demande du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la profession agricole, a mis en place en 2017 un réseau technique de référence afin de permettre un transfert des savoirs, savoir-faire et savoir-être en matière d'utilisation de chiens de protection.

Ce réseau a 3 missions :

1. L'accompagnement technique des (futurs) éleveurs et bergers en matière de choix, de mise en place et d'utilisation de chiens de protection des troupeaux.
2. L'amélioration de la qualité des chiens de protection, au travers notamment d'une filière nationale multi partenariale.
3. La sensibilisation des professionnels du tourisme, des médiateurs et des élus locaux aux comportements à adopter lors de la rencontre avec des chiens de protection pour leur permettre ensuite de transmettre ces bonnes pratiques aux usagers du territoire qu'ils côtoient.

UN RÉSEAU STRUCTURÉ AU SERVICE DES ÉLEVEURS ET BERGERS

Idele assure l'animation du réseau et des projets qu'il mène, la formation et la montée en compétences de ses membres ainsi que l'amélioration continue du réseau.

Le réseau fonctionne en collectif : il est composé actuellement de référents nationaux, de relais locaux et de recenseurs, répartis sur toute la France.

Le réseau Idele est dit national mais ses membres n'interviennent pas sur la zone couverte par la Pastorale pyrénéenne (Ariège, Aude, Haute-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales).

Les formations collectives d'éleveurs et de bergers sont animées par un référent du réseau et mises en place par des organismes de formation locaux (souvent à l'échelle départementale), chargés de recruter les stagiaires et de satisfaire les exigences administratives. Le réseau travaille avec tout type de structure (Chambre d'Agriculture, ADEAR, syndicat, MSA, établissement agricole, association d'éleveurs, de bergers, ou d'utilisateurs de chiens de troupeau, etc.).

Les accompagnements individuels sont réalisés par un référent ou un relais local du réseau, qui collabore directement avec l'éleveur, à sa demande. Pour plus d'efficacité et simplifier les démarches, chaque département est attribué à un référent et/ou un relais local.

UN RÉSEAU COMPOSÉ DE MEMBRES QUALIFIÉS

Le réseau Idele a fait le choix que :

- ses membres sont en premier lieu **éleveur d'animaux d'élevage (ovins, caprins, bovins, camélidés, chevaux, etc.) et utilisateur de chiens de protection** sur leur ferme ;
- pour intégrer le réseau en tant que relais local ou recenseur, chaque membre doit avoir participé au préalable à une formation collective

animée par un référent du réseau. Il suit ensuite une **formation collective initiale** de 2 jours avant d'intégrer le réseau, si l'évaluation finale est réussie ;

- une fois par an en présentiel et plusieurs fois par an en distanciel, une **formation continue** permet aux membres du réseau de se mettre à jour sur des thèmes d'actualité ou qui nécessitent d'être approfondis ;
- les référents sont titulaires :
 - de l'« **attestation de Connaissances pour les Animaux de compagnie d'espèces domestiques** » (ACACED) , délivrée par les services de l'État ;
 - du titre de « **formateur de Référent bien-être animal en élevage** » ;
- les relais locaux et recenseurs sont titulaires de l'« **Attestation de Connaissances pour les Animaux de compagnie d'espèces domestiques** » (ACACED) ;
- l'un de ses membres a suivi une formation dédiée au chien, d'une durée de 126h, à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort (EnvA), aboutissant au **Diplôme d'Ecole « Relation Homme-Chien »** ;
- **le profil des référents du réseau Idele permet de satisfaire l'un des critères du référentiel Qualiopi** à savoir la qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations. Idele est par ailleurs lui-même certifié Qualiopi en tant qu'organisme de formation et donc au fait des exigences attendues ;
- **le réseau actualise régulièrement ses connaissances techniques et éthologiques, aussi bien par rapport aux animaux de ferme qu'au chien de protection, voire au chien en général**, afin de fournir aux éleveurs des informations aussi récentes que possible : participations à des colloques comme celui organisé par la Société Française d'Etude sur le Comportement Animal (SFECA) à Clermont-Ferrand en 2022, le Canine Science Forum (CSF) en 2021, etc.

Plus d'informations sur :
<http://chiens-de-troupeau.idele.fr>

Ce guide technique a été rédigé par Idele et les membres de son réseau. Il résume les points les plus importants relatifs à l'utilisation de chiens de protection en estive, mais ne peut pas être exhaustif. En effet, le travail avec du vivant nécessite de s'adapter en permanence. Ainsi, ce guide ne saurait se suffire à lui-même pour conseiller les bergers et leurs employeurs ; il est donc complémentaire aux formations collectives dispensées par le réseau Idele.



Nous remercions la MSA Alpes-Vaucluse pour sa contribution.



Merci à l'Association des Bergères et Bergers en Alpages et Systèmes Pastoraux (ABBASP) pour sa relecture.

9

Introduction

13

Généralités sur le chien de protection

14

QUE DEMANDE-T-ON À UN CHIEN DE PROTECTION DES TROUPEAUX ?

- 14 • Qu'il inspire confiance au troupeau et le respecte
- 14 • Qu'il présente un attachement fort au troupeau
- 14 • Qu'il respecte l'humain
- 14 • Qu'il soit dissuasif envers les intrus

16

BIOLOGIE DU COMPORTEMENT DU CHIOT

17

ADÉQUATION ENTRE LA BIOLOGIE DU COMPORTEMENT DU CHIOT ET LES COMPORTEMENTS ATTENDUS CHEZ LE CHIEN DE PROTECTION ADULTE

- 17 • Le respect du troupeau : imprégnation puis éducation
- 17 • L'attachement au troupeau : imprégnation puis fixation par l'éducation
- 17 • Le respect de l'humain : familiarisation puis éducation

19

DIFFÉRENCES ENTRE UN CHIEN DE PROTECTION ET UN CHIEN DE CONDUITE

21

Comment un canidé devient un chien de protection de troupeaux ?

22

UN PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DES RACES DE PROTECTION

23

DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES SPÉCIFIQUES OFFERTES AU CHIOT DÈS SA NAISSANCE

25

Quelques repères dans le temps selon l'âge du chien

27

La protection des troupeaux en estive par des chiens de protection : une réussite dépendante de la collaboration entre éleveur(s) et berger(s)

28

PRÉPARER LA MONTÉE EN ESTIVE

- 28 • Constituer l'équipe de chiens de protection
- 30 • Connaître les chiens de protection avant le jour J
- 30 • Identifier les chiens pour faciliter leur reconnaissance

33

GÉRER LES CHIENS DE PROTECTION AU QUOTIDIEN

- 33 • La relation entre les chiens de protection et le berger
- 33 • La relation entre les chiens de protection entre eux
- 34 • La relation entre les chiens de protection et les animaux du troupeau
- 34 • La relation entre les chiens de protection et les chiens de conduite
- 35 • Les chiens de protection et les clôtures
- 37 • La gestion des chiens de protection en parc de nuit
- 38 • L'alimentation des chiens de protection
- 42 • Le déparasitage des chiens de protection

43

GÉRER LE MULTI-USAGE DU TERRITOIRE

- 43 • Prévenir de la présence des chiens de protection
- 44 • Comprendre le rôle de l'aboïement : un outil utilisé par le chien pour signifier sa présence et dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau qu'il protège
- 46 • Les bonnes attitudes à diffuser lors de la rencontre avec un ou des chiens de protection
- 46 • La rencontre entre un chien de compagnie et un chien de protection : un moment rarement anodin
- 47 • Interaction entre le monde de la chasse et le monde de l'élevage : communication et pratiques adaptées pour faciliter le multi-usage du territoire
- 48 • La rencontre entre des chevaux et des chiens de protection

49

La réglementation autour du chien de protection

51

Fiche récapitulative

55

Articles et ouvrages utilisés pour la rédaction de ce guide

57

Pour aller plus loin

59

RASCO & NOUS : UN FILM SUR LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX

15

LE POINT SUR N° 1

- La notion de territoire chez le chien

32

LE POINT SUR N° 2

- La stérilisation des chiens

35

LE POINT SUR N° 3

- Quelques informations à connaître sur la sanction

36

LE POINT SUR N° 4

- Un bref aperçu des mécanismes d'apprentissage chez le chien

Introduction



Le chien est le plus ancien animal domestiqué par l'Homme ; il l'a suivi sur toute la planète, sous toutes les latitudes. C'est bien parce qu'il lui est apparu comme utile (a priori dans un premier temps pour avertir d'un danger grâce à ses vocalisations) que l'Homme a petit à petit toléré à proximité de son espace de vie l'ancêtre de notre Chien domestique (*Canis lupus*).

Aujourd'hui, les chiens travaillent en binôme avec l'Homme dans divers milieux : notamment la police et les douanes, dans des sociétés de surveillance, lors de catastrophes naturelles et d'avalanches, en mer, avec des personnes handicapées ou malades (guide pour aveugles...), pour la chasse, et au sein de nos troupeaux. Les chiens de conduite et les chiens de protection restent effectivement aujourd'hui des partenaires de travail indispensables pour les éleveurs et les bergers.

Le chien de protection de troupeau est probablement le chien de travail le plus ancien. Sa domestication est allée de pair avec une sélection qui, pendant des milliers d'années, a été purement fonctionnelle et basée sur des critères d'utilité (aptitudes, comportements...). Il existe aujourd'hui dans le monde une cinquantaine de races de protection. Leur sélection, basée sur leur fonction même de protection, leur a conféré un phénotype¹ similaire : tous ces chiens sont de type molossoïde, c'est-à-dire de grande taille, avec une tête assez ronde, des oreilles pendantes et un chanfrein relativement court. Selon Coppinger & Coppinger (2002), cette morphologie de la « tête ronde » serait en corrélation avec les faiblesses de certains patrons moteurs de la séquence de prédation comme le « eye (regard fixe) », le « stalk (l'affût) » ou le « chase (poursuite) », typiques des prédateurs canins et que l'on retrouve bien sûr chez le loup, et aussi chez les chiens de conduite, comme le Border Collie par exemple. Ceci permet aux races

de protection de se faire accepter plus facilement par les herbivores.

Le rôle du chien de protection est de dissuader tout intrus d'approcher le troupeau. La dissuasion est basée sur plusieurs aspects essentiels : une présence physique grâce à une morphologie imposante, des aboiements puissants (voix rauque et portant loin), de la mobilité au sein du troupeau et des qualités psychiques (assurance, vigilance, agressivité vis-à-vis du prédateur...).

Le chien de protection n'est pas un chien d'attaque mais certains individus n'hésitent pas à aller au contact si l'agresseur potentiel ne tient pas compte de leurs mises en garde.

L'aptitude d'un chien à la protection d'un troupeau est le résultat de l'expression de comportements innés et acquis. Prendre une race sélectionnée pour ce travail est donc un préalable indispensable mais non suffisant : l'environnement dans lequel va évoluer le chiot va déterminer également sa capacité à devenir un chien de protection de troupeau. La mise en place d'un tel chien nécessite donc une attention et un investissement quotidiens et sans faille de la part du maître, jusqu'à au moins ses 2 ans. Mais il faut bien garder en mémoire que le chien reste un être vivant qui peut changer et apprendre ou désapprendre tout au long de sa vie. Toutes les personnes en interaction avec lui vont donc avoir une influence. Des pratiques non adaptées détourneront très vite le chien du comportement attendu.

Certains chiens de protection sont amenés à quitter la ferme pendant une période, et notamment pour monter en estive². Ce n'est alors souvent plus leur maître qui les gère, sauf dans le cas des éleveurs-bergers, mais un ou des bergers³.

Ces dernières années, les pratiques de gardiennage ont changé de par les effectifs croissants d'animaux à garder, l'arrivée des chiens de protection en lien avec les

¹ Phénotype : il décrit l'ensemble des caractères observables d'un individu et dépend de l'expression des gènes (génotype) et de l'environnement

² Le terme estive est utilisé par simplification mais ce guide concerne également les alpages.

³ Nous utilisons le terme berger par convention pour alléger le texte. Il fait référence à l'homme comme à la femme et il englobe toutes les espèces qui peuvent estiver l'été.

grands prédateurs et le développement du multi-usage de la montagne et des milieux pastoraux. Le rôle du berger évolue : il doit prendre soin non seulement des brebis, chèvres, vaches, etc. mais également des chiens de protection. Et il a un véritable rôle à jouer dans le maintien de la qualité des chiens qui lui sont confiés. En même temps, pour que tout se passe bien, il est indispensable que les éleveurs montent des chiens matures, dont le comportement est adapté au contexte de travail spécifique de l'estive.

Il est important de souligner que les bergers sont employés par les éleveurs et que leurs missions sont nombreuses :

surveillance des animaux, pose des clôtures, soin aux animaux, alimentation.... Même s'ils prennent souvent plaisir à échanger sur leur métier, leur rôle n'est pas d'être guide touristique ou d'enseigner aux autres usagers les comportements à adopter lors de la rencontre avec des chiens de protection. C'est la mission des accompagnateurs, des médiateurs, etc.

Ce guide, destiné aux bergers et à leurs employeurs, vise à partager les bonnes pratiques pour que la protection des troupeaux en estive et ailleurs soit une expérience réussie : anticipation, discussion, cohérence et réactivité sont les maîtres-mots !



Généralités sur le chien de protection



QUE DEMANDE-T-ON À UN CHIEN DE PROTECTION DES TROUPEAUX ?

« Les chiens de protection sont parmi les plus anciens et les plus nombreux des chiens de travail » mais « comment un prédateur peut-il devenir le protecteur d'un troupeau d'herbivores, ses proies de prédilections ? » (Coppinger & Coppinger⁴, 2002). La réponse à cette question permet de savoir ce qui différencie les chiens de protection des autres chiens et donc de maîtriser leur élevage et leur efficacité.

Qu'il inspire confiance au troupeau et le respecte

Le chien de protection vit 24 h sur 24 avec les animaux. Il doit être de nature calme et paisible pour ne pas déranger les animaux. Il doit leur donner continuellement des gages de confiance pour qu'ils se sentent pleinement en sécurité en sa compagnie (se déplacer lentement, détourner le regard, baisser la tête...). Il ne doit en aucun cas et dans aucune circonstance présenter un comportement de prédation envers les herbivores qu'il protège.

Qu'il présente un attachement fort au troupeau

Le chien doit avoir envie de rester au troupeau, sur des durées longues et indépendamment de la présence de l'éleveur, et d'y retourner après l'éloignement d'une menace.

Qu'il respecte l'humain, c'est-à-dire :

- qu'il soit manipulable par son maître quand ce dernier le décide.

Le maître doit pouvoir lui toucher le ventre, les oreilles, la bouche, lui apprendre à marcher en laisse, à monter en voiture... Il doit pouvoir le contraindre à aller quelque part ou l'empêcher d'y aller.

- qu'il ne montre pas d'agressivité envers l'humain, si ce dernier ne menace pas son intégrité ou celle du troupeau.

Le chien de protection va être amené, dans le cadre de sa mission de protection, à rester seul avec le troupeau, dans un environnement où des activités humaines (agricoles, touristiques...) peuvent être importantes. Il ne doit manifester aucun comportement agressif envers des humains qui ne dérangent pas le troupeau (l'aboïement n'est pas un signe d'agressivité).

En aboyant et en s'interposant, un chien de protection avertit la personne qui dérange le troupeau (la distance de sécurité est variable entre les chiens). Si la personne ignore les avertissements du chien et continue sur sa lancée, le chien de protection pourra aller au contact, comme on lui demande de le faire face à des prédateurs. On comprend là toute l'importance de bien informer les citoyens sur le rôle et le comportement des chiens de protection et l'attitude à adopter face à eux.

Qu'il soit dissuasif envers les intrus (animaux sauvages, chiens divagants...)

Il doit avoir une certaine détermination mais ne pas chercher systématiquement à en découdre. Il doit faire preuve de vigilance et de discernement dans la détection et l'évaluation des menaces tout en étant capable d'adapter son comportement.

Toute la difficulté est que le chien de protection évolue, dans la majorité des situations, seul, c'est-à-dire sans contrôle humain. Il faut donc avoir conscience que ce qu'on exige de lui est important.

⁴ Raymond et Lorna Coppinger, éthologues américains, ont placé et étudié plus de 1 400 chiens de protection pour des éleveurs ovins aux États-Unis et au Canada entre 1975 et 1990

LE POINT SUR N° 1

La notion de territoire chez le chien

L'agression est un comportement spontané et naturel chez le chien, comme chez les autres êtres vivants, qui s'exprime tant vis-à-vis d'un autre animal que de l'Homme. Le déclenchement des comportements d'agression n'aurait pas pour origine la défense d'un territoire. Effectivement, le concept de territoire est de plus en plus « battu en brèche » par les éthologues étant donné que l'acharnement à défendre un territoire présente des fluctuations saisonnières (Duranton, 2020). Par ailleurs, il est à noter que le territoire n'est en général défendu que sur le plan intraspécifique, c'est-à-dire vis-à-vis des individus de la même espèce. Ainsi, le Chien domestique aurait certes, un domaine vital, mais pas de territoire (cf. définition ci-dessous).

Le déclenchement des comportements d'agression chez un chien serait plutôt lié à la protection par un individu de ressources auxquelles il attache une valeur particulière (Deputte 1987 ; Bernstein, 1981). Ces ressources peuvent être de nature :

- alimentaire (sa gamelle ou une charogne par exemple),
- spatiale (zone de couchage, bergerie, parc de nuit par exemple),
- sexuelle (femelle en œstrus par exemple),
- relationnelle (intraspcifique - les autres chiens de protection ou les chiens de conduite - et interspcifique - le troupeau, le berger ou l'éleveur par exemple).

Les comportements d'agression peuvent également être déclenchés par un individu pour se protéger lui-même (auto-protection pour assurer sa survie).

Tous les chiens ont ce répertoire comportemental en eux, qui peut aller de la simple vocalise jusqu'à la morsure, en passant par l'interposition et des aboiements de contrôle. Certain seront plus gardiens que d'autres.

Ainsi, plus le chien de protection sera attaché au troupeau et aura tissé une relation avec les animaux qui le constituent (d'où l'intérêt de l'imprégnation lors des premières semaines de vie du chiot), plus le troupeau sera considéré comme une ressource et sera protégé par le chien.

Définitions données par l'éthologue C. DURANTON dans le livre « Comportement et bien-être du Chien » de T. BEDOSSA et S. JEANNIN, 2020

Aire vitale : espace qu'un individu, ou un groupe stable, parcourt tout au long de son existence. Il inclut les différents territoires, les sites de séjour temporaire, et les chemins de migration.

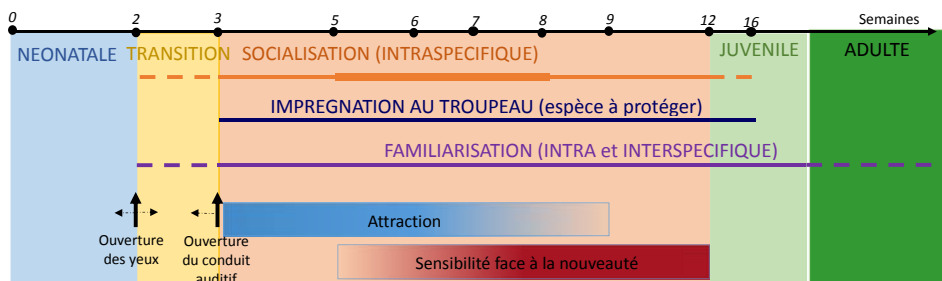
Domaine vital : portion de l'aire vitale visitée régulièrement par certains individus mais qui n'est pas défendue activement, dont les frontières sont parfois mouvantes et dans laquelle les animaux concurrents tendent à s'éviter. Il s'agit souvent d'un espace neutre.

Territoire : aire défendue du domaine vital. Une définition récente offre plus de précisions : un territoire est une aire délimitée et défendue activement, dans laquelle les individus ont libre accès aux déplacements, à la nourriture et à la reproduction.

BIOLOGIE DU COMPORTEMENT DU CHIOT

Chez tous les chiots, quelle que soit leur race, la période la plus favorable au développement de liens intra-

spécifiques (socialisation) et inter-spécifiques (familiarisation), se situerait entre 3 semaines et 12-16 semaines (cela varie selon les auteurs), avec une période optimale entre 5 et 8 semaines.



SOCIALISATION

En éthologie, il s'agit d'un processus interactif, intra-spécifique, qui permet au chiot l'apprentissage des signaux de communication propres à son espèce avec la construction de comportements fonctionnels (un répertoire comportemental) et d'un réseau de relations sociales. Elle s'effectue essentiellement au sein du groupe dans lequel le chiot est né et elle implique une certaine durée dans le temps. Tout déficit de socialisation entraînera des problèmes de communication intra-spécifique chez le chiot.

IMPRÉGNATION AU TROUPEAU (ESPÈCE À PROTÉGER)

Le terme imprégnation est utilisé ici au sens courant, il ne fait pas référence à l'empreinte éthologique. En immergeant le chiot à l'âge où il est le plus perméable au contact de l'espèce à protéger, on influence de manière profonde et durable son comportement de futur chien afin qu'il affiche des comportements innés intra-spécifiques (de chien à chien) de manière inter-spécifique (de chien envers l'espèce à protéger). On crée ainsi une relation entre le futur chien de protection et les animaux du troupeau.

FAMILIARISATION

En éthologie, il s'agit d'un processus principalement inter-spécifique, lié à l'apprentissage par « habitude ». Elle permet de rendre un stimulus attractif ou neutre par la répétition d'expositions à ce stimulus, dans un cadre adéquat assurant l'absence de conséquences négatives (condition indispensable pour ne pas obtenir des chiots stressés qui « tolèrent » uniquement le stimulus). Pour cela, on veille à ne pas associer plusieurs stimuli potentiellement aversifs, et on peut associer un stimulus aversif avec quelque chose de rassurant (comme la présence de la mère, si elle est calme). A terme, cela implique la disparition des comportements d'évitement face à ce stimulus. Habituer le chiot à l'humain et à son environnement fait partie de la familiarisation : plus elle sera précoce, plus cette familiarisation sera réussie. Le fait d'être familiarisé précocement à des êtres ou des situations variés permettra au chien de s'adapter plus facilement par la suite à toutes formes de nouveautés.

ADÉQUATION ENTRE LA BIOLOGIE DU COMPORTEMENT DU CHIOT ET LES COMPORTEMENTS ATTENDUS CHEZ LE CHIEN DE PROTECTION ADULTE

La description des différentes phases de développement du chiot permet de définir le cadre environnemental le plus favorable pour préparer un chien de protection.

Le respect du troupeau : imprégnation puis éducation

Le chien de protection ne doit en aucun cas et dans aucune circonstance présenter un comportement de prédation envers les herbivores. C'est l'imprégnation du départ (entre 0 et 16 semaines) qui va permettre au chien d'associer les animaux du troupeau à son groupe social et non pas à des proies.

Le chien de protection ne doit pas non plus gêner ou interrompre leur activité (de repos, d'alimentation...) : au cours de son éducation, on lui interdira donc toute forme de jeux brutaux (poursuites, mordillement...).

Habituellement, les principaux centres d'intérêt d'un chien sont de se nourrir, de chasser, d'avoir des relations sociales, de se reproduire et d'assurer sa sécurité. Pour le chien de protection, il faut faire en sorte que sa sécurité (et donc celle du troupeau) passe avant tout le reste. L'éleveur doit donc le nourrir assidûment et correctement, encadrer les comportements de reproduction ou les supprimer (stérilisation) de manière à éviter qu'ils entrent en concurrence avec le comportement de protection, et inhiber toute tentative de chasse. C'est une question d'éducation mais aussi de génétique : toutes les races traditionnelles de chiens de protection ont en commun une très faible activité de prédation. Dans la sélection de bonnes lignées, on aura une grande attention à choisir celles qui présentent le moins d'aptitude à la chasse ; en particulier, les chiens de protection ne doivent pas partir à la chasse du prédateur.

L'attachement au troupeau : imprégnation puis fixation par l'éducation

L'attachement est le lien affectif entre le chien de protection et les animaux du troupeau. Il est le fruit de l'imprégnation des premières semaines qui donne l'envie au chien de rester au troupeau, puis de la fixation qui, au cours de l'éducation, consiste à le dissuader de quitter le troupeau, même s'il en a un peu envie.

Pour développer cet attachement, le chien doit être mis au contact des animaux qu'il aura à protéger très précocement et vivre ensuite en permanence (365 jours par an, 24 heures/24) avec eux (sauf cas particuliers : par exemple, chaleur chez la chienne, maladie...).

Compte tenu des conditions dans lesquelles le chien travaille (espace partagé), il va falloir que l'attachement du chien au troupeau soit fort pour éviter qu'il ne s'en éloigne trop. On peut donc dire que l'attachement est la « pédale de frein » de l'action du chien de protection.

Le respect de l'humain : familiarisation puis éducation

Compte tenu du fait que le chien de protection travaille généralement dans un espace partagé avec d'autres usagers (éleveurs, promeneurs, visiteurs...), il est important qu'il ne montre pas d'agressivité envers l'humain, si ce dernier ne menace pas son intégrité ou celle du troupeau. Dès son plus jeune âge et avant ses 3 mois, le chiot doit donc être socialisé et familiarisé dans l'objectif qu'adulte, il doit accepter d'être touché par un humain qu'il ne connaît pas (hors troupeau bien sûr), signe qu'il le respecte et n'en a pas peur. De plus, il doit également avoir compris qui est son maître/référent : ce dernier doit être capable de le manipuler (lui toucher le ventre, les oreilles, la bouche...) quand il le souhaite, et ces manipulations doivent être autant que possible agréables.

Il reste à trouver l'équilibre subtil entre une familiarité excessive, qui ferait alors que le chien peut suivre et partir avec toute personne qui se montre attractive, et une familiarité insuffisante, qui ferait que le chien fuit et quitte le troupeau dès qu'une personne approche ou montre un excès d'agressivité.

Ainsi, tout ce qui va se passer dans les premiers mois de la vie du chien est déterminant ; mais pendant toute sa vie, ses maîtres (éleveur, berger) vont devoir contrôler et renforcer ci-besoin sa fixation au troupeau et sa familiarisation à différents stimuli. Tous les apprentissages doivent effectivement être entretenus dans le temps sous peine de disparaître.



DIFFÉRENCES ENTRE UN CHIEN DE PROTECTION ET UN CHIEN DE CONDUITE

Il existe 3 grandes différences entre le chien de protection et le chien de conduite.

DIFFÉRENCES PHYSIQUES

Les **chiens de protection** sont de type molossoïde, c'est-à-dire de grande taille et de forte corpulence (plus de 70 cm au garrot en général), avec une tête assez ronde, des oreilles pendantes et un chanfrein relativement court.

Les **chiens de conduite** sont de type chiens de berger et de bouvier : ils sont de taille plus moyenne (45 à 65 cm au garrot) et leur phénotype ressemble plus à celui du prédateur canin sauvage avec un chanfrein allongé, des oreilles qui peuvent être dressées et une silhouette plus élancée.

DIFFÉRENCES COMPORTEMENTALES

Le **chien de conduite** a un comportement naturel de prédation (c'est-à-dire certains patrons moteurs typiques de la séquence de prédation comme le « eye (regard fixe) », le « stalk (approche furtive) » ou le « chase (poursuite) »), canalisé par de l'éducation et du dressage, au service de son maître. Il a l'aptitude d'encercler les animaux, de les regrouper et de les ramener vers son maître qui est sa référence.

La sélection des **racés de protection** a permis de fortement atténuer leur comportement naturel de prédation. Une certaine nonchalance dans leurs déplacements et leur aspect juvénile leur permettent de se faire accepter plus facilement par les herbivores. Leur morphologie imposante, leurs aboiements puissants utiles pour donner l'alerte, leur mobilité et leurs qualités psychiques (tempérament, vigilance, agressivité vis-à-vis du prédateur...) sont mis au service de la protection du troupeau.

DIFFÉRENCES RELATIONNELLES

Le **chien de conduite** doit montrer un lien fort à son maître, il sera dépendant de lui pour sa nourriture, pour son travail et pour ses moments de liberté (un chien de conduite qui n'est pas au travail ne doit pas divaguer).

Le **chien de protection** est familiarisé à l'humain et a son maître pour référence ; il travaille le plus souvent seul, sans contrôle humain. Il a plus d'attachement au troupeau qu'à son maître, même s'il reconnaît ce dernier comme autorité.



Comment un canidé devient un chien de protection de troupeaux ?



UN PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DES RACES DE PROTECTION

La sélection historiquement fonctionnelle a conduit à un phénotype similaire à

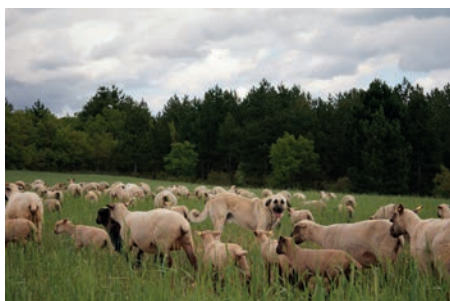
toutes les races de protection : chiens de type molossoïde (grande taille, tête assez ronde, oreilles pendantes et chanfrein relativement court) et forte réduction de certains patrons moteurs de la séquence de prédation.



Montagne des Pyrénées



Berger de Maremme
et Abruzzes



Kangal



Cao de Gado Transmontano



Mastin espagnol



Berger d'Asie centrale

DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES SPÉCIFIQUES OFFERTES AU CHIOT DÈS SA NAISSANCE

Pendant les premiers mois qui vont suivre sa naissance, l'environnement dans lequel va évoluer le chiot va être déterminant pour permettre le respect et l'attachement du chiot au troupeau, ainsi que le respect de l'humain.



Socialisation au contact de sa mère et de sa fratrie



Imprégnation au troupeau



Familiarisation à l'humain



Familiarisation à différents stimuli



Sevrage à 8 semaines minimum et introduction dans son nouveau troupeau (animaux accueillants), sans congénère les premières semaines, pour favoriser l'attachement aux animaux



Éducation



Quelques repères dans le temps selon l'âge du chien



NOVEMBRE
année N

0 à 2 mois

- Socialisation intraspécifique
- Imprégnation au troupeau
- Familiarisation intra et interspécifique (à l'humain et à divers événements extérieurs)

JANVIER
année N+1

2 mois

Sevrage du chiot (stress) :

- Transport en caisse jusqu'à la ferme
- Installation dans le refuge en bergerie

2 à 4 mois

Vie en bâtiment :

- Chiot avec un lot d'animaux accueillants, sans autre chien, avec un refuge à disposition
- Attachement progressif du chiot au troupeau et acceptation réciproque
- Poursuite du travail de familiarisation :
 - à l'humain avec l'objectif que le chiot soit manipulable par son maître en toutes circonstances
 - aux autres chiens et à des événements extérieurs divers
- Éducation du chiot : nom, rappel, laisse, notions de bien et de mal, ordre de retour au troupeau et transport en véhicule

MARS

4 mois

1^{ère} sortie au pâturage

- Vérification et renforcement de l'attachement du chien au troupeau (perte de repère territorial)

4 à 6 mois

1^{ères} semaines au pâturage

- Vérification de la bonne éducation
- Renforcement du chien sans mise en échec

MAI

6 mois

- Apprentissage du changement de lot
- Apprentissage du travail seul et en groupe de chiens

NOVEMBRE

12 à 15 mois

Puberté

MAI
Année N+2

18 mois

1^{ère} estive

La protection des troupeaux en estive par des chiens de protection : une réussite dépendante de la collaboration entre éleveur(s) et berger(s)

L'éleveur choisit son berger mais le berger choisit aussi son estive et de nos jours la présence et la qualité des chiens de protection deviennent un critère qui pèse dans la balance.

Pour que l'estive se passe bien, il est indispensable de prendre du temps ensemble en amont pour définir quels chiens de protection vont monter et outiller le berger pour qu'il ait tous les éléments en sa possession pour bien gérer les chiens au quotidien. Si plusieurs troupeaux sont réunis, cette discussion doit avoir lieu à la fois avec chaque éleveur mais également au sein du collectif.

PRÉPARER LA MONTÉE EN ESTIVE

Constituer l'équipe de chiens de protection

La première chose à souligner est que l'estive n'est pas le lieu pour élever un chien.

C'est l'éleveur, le maître du chien, qui a cette responsabilité et qui doit offrir à chacun de ses chiens les conditions satisfaisantes pour qu'il présente un attachement fort au troupeau et lui inspirent la confiance, et respecte l'Homme (manipulable par son maître et pas agressif envers l'humain). Il faut que le chien ait atteint une maturité physique et mentale pour être confronté à un contexte de travail en alpage/estive : il est donc conseillé d'attendre au moins ses 18 mois.

Mais le berger doit avoir conscience qu'une mise en place réussie d'un chien de protection demande un investissement quotidien et sans faille de la part de l'éleveur. Il faut donc respecter ce travail et les consignes transmises par l'éleveur car des pratiques non adaptées pourraient très vite détourner le chien du comportement attendu et faire naître des défauts difficilement rattrapables par la suite.

Ainsi, tout comme l'enjeu est de redescendre en fin d'été tous les animaux en état, l'enjeu est aussi de redescendre des chiens de protection opérationnels.

Pour atteindre cet objectif, il va être important de préparer la montée en estive en réfléchissant à la constitution de l'équipe de chiens de protection : il en va de son bon fonctionnement et donc de son efficacité.

Différents critères peuvent être pris en compte :

- les animaux du troupeau : nombre d'animaux, nombre de troupeaux différents, nombre de lots, habitude aux chiens de protection,
- la conduite des animaux : serré ou diffus, parcs de nuit, etc.,

- l'alpage : configuration, topographie, prédation, cartographie vis-à-vis de la fréquentation humaine, etc.,
- le berger : expérience en matière de gardiennage, de chiens de protection, etc.,
- les chiens de conduite : nombre, sexe, stérilisation ou non, risque de femelle en chaleurs, tempérament, etc.,
- les chiens de protection disponibles : sexe, stérilisation ou non, risque de femelle en chaleurs, âge et état physiologique, état corporel, tempérament, défauts/qualités pour éviter d'avoir des chiens en confrontation permanente, antécédents, santé, etc.

Contacté le berger ou la bergère ayant gardé l'année précédente permet d'avoir des informations précises et précieuses sur l'estive et d'anticiper.

La première étape est que tous les éleveurs qui monteront des chiens de protection à l'estive établissent une liste avec pour chaque chien :

- son nom,
- son âge,
- son sexe (mâle/femelle, entier/castré ou stérilisé),
- sa race,
- son tempérament (souple, bonne capacité d'adaptation, à l'écoute, attentif à l'Homme, sensible à l'Homme, têtu, indépendant, sûr de lui, calme, actif, agressif, etc.)
- ses antécédents : par exemple s'il a une tendance à chasser, à sauter les clôtures, à générer des conflits dans le groupe de chiens, s'il a une relation particulière au troupeau, s'il demande plus de vigilance vis-à-vis des autres usagers, son degré d'acceptation du travail d'un chien de conduite, etc.

La mise en commun entre tous les éleveurs et bergers concernés de toutes ces informations est le point de départ pour constituer une équipe efficace de chiens de protection complémentaires.

Il est évident qu'il est préférable, quand cela est possible, de monter un groupe de chiens déjà structuré et ayant l'habitude de travailler ensemble.

Il faut garder à l'esprit que l'équipe de chiens va évoluer au fil de la saison, et qu'il pourra être nécessaire de faire redescendre certains chiens. Et que des chiens peuvent s'être bien entendus une année et ne plus s'entendre l'année suivante : il faut donc rester en permanence vigilant et s'adapter si nécessaire.

La question du nombre de chiens à emmener va aussi se poser.

Cela va dépendre à la fois de la situation pastorale et environnementale de l'estive, des risques potentiels de prédation et bien sûr de la qualité des chiens. Sur des troupeaux de grande taille, pâturent de vastes espaces, l'utilisation de plusieurs chiens est évidente et indispensable. Pour savoir combien de chiens sont nécessaires dans votre troupeau, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs critères :

- **La topographie du terrain** : s'il est boisé et accidenté, un seul chien de protection ne peut pas voir l'ensemble du troupeau et ses déplacements sont ralentis ;

- **Le regroupement des animaux** : plus les animaux sont grégaires et restent groupés, plus le chien a une bonne maîtrise du lot. Ainsi, pour une qualité de protection comparable, un mode de conduite avec des petits parcs en rotation et/ou une race de brebis bien grégaire (type mérinos par exemple) demandera un nombre de chiens moins important qu'un système avec une grande surface et un troupeau de moutons à l'instinct grégaire peu prononcé (type Black Face ou Suffolk) ;
- **La pression de prédation** : l'origine et la fréquence de la prédation observée sur un troupeau déterminent aussi le nombre de chiens. Dans le cas d'attaques potentielles par la faune sauvage (loups, renards, lynx...), plusieurs chiens adultes sont également nécessaires.

Seuls les chiens en règles (identifiés par puce ou tatouage) peuvent être montés en estive. La vaccination contre la maladie de Carré, l'hépatite de Rubarth, la parvovirose, la leptospirose et la rage est recommandée.



Connaître les chiens de protection avant le jour j

Pour pouvoir travailler avec, le berger doit être reconnu comme un référent par les chiens de protection, qui doivent ainsi accepter son autorité. Il est donc indispensable que le berger passe un peu de temps avec les chiens, en compagnie de l'éleveur, pour faciliter la transition. Plein de petites choses peuvent être faites de cette manière pour faciliter ensuite le travail au quotidien du berger. Par exemple :

- l'éleveur peut aider un chien un peu craintif à accepter le nouveau berger ;
- le berger peut demander au chien de retourner au troupeau (« va au troupeau ») et l'éleveur peut soutenir le berger si le chien n'obéit pas ;
- le berger peut donner la gamelle à chacun des chiens en présence de l'éleveur, ce qui constitue pour les chiens une sorte de passation, et permet de voir s'il y a des détails dans la distribution de nourriture que l'éleveur aurait oublié de mentionner ;
- il est impératif de penser à faire se rencontrer les chiens de protection et le(s) chien(s) de conduite, en présence des maîtres.

Identifier les chiens pour faciliter leur reconnaissance

Le berger devra partir avec la liste des chiens qu'il aura avec lui mentionnant pour chaque chien :

- son nom,
- son âge,
- son sexe (mâle/femelle, entier/castré ou stérilisé),
- sa race,
- ses signes distinctifs (couleurs de robe, couleurs du collier, etc.),
- son tempérament (souple, bonne capacité d'adaptation, à l'écoute, attentif à l'Homme, sensible à l'Homme, têtu, indépendant, sûr de lui, calme, actif, agressif, etc.)

- ses antécédents : par exemple s'il a une tendance à chasser, à sauter les clôtures, à générer des conflits dans le groupe de chiens, s'il a une relation particulière avec les animaux du troupeau, s'il demande plus de vigilance vis-à-vis des autres usagers, s'il a déjà pincé/mordu, son degré d'acceptation du travail d'un chien de conduite, des ânes et/ou chevaux si nécessaire, etc.
- ses éventuels liens de parenté avec d'autres chiens de protection présents sur l'estive ;
- s'il accepte d'être manipulé ;
- les ordres qu'il connaît ;
- la maîtrise de la marche en laisse : elle est indispensable pour pouvoir redescendre un chien en cas de blessures ou de comportements indésirables ;
- l'acceptation de l'attache.

Pour les identifier plus facilement, notamment au début, l'éleveur peut équiper chacun de ses chiens d'un collier de couleurs différente. Son numéro de téléphone peut être noté sur tous les colliers. Des colliers GPS peuvent également aider la gestion des chiens qui auraient tendance à s'éloigner du troupeau, ou à prouver qu'ils étaient bien au troupeau en cas de litige avec une personne qui se serait fait pincer.

Le jour de l'arrivée des animaux en estive ou dans les premiers jours, il est conseillé que l'éleveur soit présent pour faciliter la transition et caler les derniers points.

Le réseau Idele peut accompagner les éleveurs et les bergers dans cette étape de préparation de l'estive. Pour être financé, cet accompagnement est à prévoir dès le montage du dossier de demande d'aide à la protection dans le cadre du Plan loup.

Fiche individuelle d'un chien de protection

Nom		
Age		
Sexe	☐ Mâle entier ☐ Mâle castré	☐ Femelle entière ☐ Femelle stérilisée
Race		
Signes distinctifs	Couleur de robe : Couleur du collier :	
Tempérament	☐ Souple (capable de changer de main...), bonne capacité d'adaptation ☐ A l'écoute, attentif à l'Homme ☐ Sensible à l'Homme ☐ Têtu, indépendant ☐ Sûr de lui ☐ Calme ☐ Actif ☐ Agressif	
Antécédents		
Lien de parenté avec d'autre(s) chien(s)		
Ordres connus		
Manipulable	☐ Oui ☐ Non	
Marche en laisse	☐ Oui ☐ Non	
Attache	☐ Oui ☐ Non	

LE POINT SUR N° 2

La stérilisation des chiens

Au cours des jours et des mois, les chiens (de conduite et de protection), mâles et femelles, ont des changements d'humeurs liés aux hormones, qui se traduisent par du stress, de l'excitation, de l'irritabilité, etc. Du point de vue du comportement, on peut alors observer que les mâles se lancent à la conquête de chiennes en chaleur ou vice-versa (et peuvent être amené.e.s pour cela à quitter le troupeau), peuvent se battre entre eux, etc.

Le bon fonctionnement de l'équipe de chiens, leur entente et l'efficacité de la protection du troupeau sont donc impactés. Et ceci va être plus particulièrement observable lors des phases de reproduction (chaleurs, mises bas et lactation).

Il y a des moyens pour agir et limiter ces phénomènes naturels :

- Bien gérer les chiennes en chaleur : il est donc impératif de noter la date des chaleurs pour savoir à tout moment quel est le stade physiologique de la chienne et ainsi gérer plus efficacement l'équipe de chiens (enlever la chienne en chaleur si besoin) ;
- Ne pas monter de chiennes à plus de 1 mois de gestation sur l'estive ;
- Limiter le nombre de mâles entiers ;
- Avoir recours à la stérilisation (pour les femelles comme pour les mâles).

Il existe deux types de stérilisation :

1) La stérilisation définitive (appelée ovariectomie pour les femelles et castration pour les mâles). Le vétérinaire, sous anesthésie générale, enlève les ovaires ou les testicules.

Les avantages sont multiples :

- du point de vue de la santé, le risque de maladies type pyomètre, testiculaires, troubles prostatiques est supprimé ;
- les comportements sexuels gênants (agressivité intraspécifique, fugue, etc.) sont réduits ;
- plus de risque d'avoir une portée non désirée ;

- la femelle devient disponible à la protection toute l'année.

Il est important de souligner qu'un animal stérilisé n'est pas moins efficace pour son travail de protection, c'est même plutôt le contraire puisqu'il n'a plus d'autres distraction et envies.

Les inconvénients sont que :

- si le sujet s'avère intéressant pour la protection des troupeaux, il n'y a plus de reproduction possible ;
- les dépenses énergétiques diminuent (on parle de 20% en moins) et donc une prise de poids peut être constatée si l'alimentation est mal contrôlée ou de mauvaise qualité. Il est donc important de faire stériliser son chien juste avant une période de travail (1 mois minimum de convalescence), donc plutôt au printemps, et de bien gérer l'alimentation dans les premiers mois qui suivent l'acte.

2) La stérilisation chimique. Le vétérinaire injecte sous la peau un implant suprelorin (^nd).

Il existe deux dosages : le 4,7 mg et le 9,4 mg. Lors de la première implantation, on utilise le 4,7 mg :

- chez le mâle, il y a alors un effet « flair-up » (excitation) d'environ 15 jours, puis l'infertilité est obtenue au bout de 6 semaines et maintenue pendant au moins 6 mois.

- chez la femelle, l'utilisation est peu recommandée car la durée d'absence de chaleurs est très variable d'une chienne à l'autre (plusieurs mois de différence).

Chez le mâle, cette solution permet de tester, de manière réversible, les conséquences d'une castration sur son comportement ; c'est sans conséquence sur la fertilité pour de futures saillies.

N'hésitez pas à discuter avec votre vétérinaire, il reste la personne à même de vous conseiller sur ce sujet.

GÉRER LES CHIENS DE PROTECTION AU QUOTIDIEN

La gestion au quotidien par le berger des chiens de protection en estive va englober à la fois les soins apportés (alimentation, etc.) mais également la gestion de la relation entre chaque chien et le berger, entre chaque chien et les animaux à protéger, entre chaque chien et les chiens de conduite, de jour comme de nuit.

Des dysfonctionnements peuvent survenir lors de l'estive avec des chiens de protection qui blessent des animaux, divaguent, ont un comportement inadéquat avec les autres usagers, ont une attitude inappropriée vis-à-vis du berger, se battent entre eux, etc. L'éleveur doit être immédiatement prévenu pour qu'une décision collective soit prise pour régler le problème (descente du chien par exemple).

Dans le cas précis d'une chienne en chaleurs, il est conseillé, pour le bon fonctionnement du groupe de chiens, de la redescendre.

Un chenil en alpage, ou éventuellement des points d'attache (avec chaînes), peuvent être très utiles, pour isoler un chien temporairement.

La relation entre les chiens de protection et le berger

Pour pouvoir travailler avec, le berger doit être reconnu comme un référent par les chiens de protection, qui doivent donc accepter son autorité.

La relation entre le berger et chaque chien se crée dans la première semaine. Il faut donc prévoir les premiers jours de passer un peu de temps avec les chiens de protection, sans avoir à se préoccuper des animaux (avoir un moyen de les parquer ponctuellement). Mais pour pouvoir se sentir bien, les chiens de protection doivent préférer être au troupeau et interagir avec les animaux, plutôt que d'être au contact des humains. Ainsi, il est nécessaire de raisonner les contacts amicaux avec les chiens de protection pour ne pas les détourner de leurs missions. Il est préconisé d'avoir quelques

moments privilégiés avec chaque chien une fois par semaine, en caressant le chien, en le touchant sur toutes les parties du corps, au troupeau. Des interventions éventuellement nécessaires par la suite seront ainsi facilitées.

Il faut veiller à ce que la cabane ne devienne pas le lieu de confort des chiens : si un chien quitte les animaux pour venir à la cabane, il est impératif de le renvoyer immédiatement au troupeau (avec l'ordre connu par le chien, par exemple « Médor, troupeau »). Vous pouvez aussi, dès que vous voyez le chien s'éloigner un peu trop du troupeau, utiliser l'ordre « Médor, NON ».

Un chien âgé, parce qu'il lui est difficile de suivre le troupeau toute la journée, pourra être laissé dans une infirmerie avec quelques bêtes en convalescence, dans un parc électrifié.

La relation entre les chiens de protection entre eux

Il est difficile d'agir sur les relations entre les chiens de protection. Toutefois, lors de la distribution des repas, il est possible de lisser les tensions entre eux et de renforcer le lien avec le berger en utilisant un seau pour chaque chien, espacé suffisamment les uns des autres, en nommant individuellement les chiens avant de poser la ration et en ne les laissant pas finir la ration de l'autre. Certains chiens peuvent avoir besoin d'être sortis du parc pour manger tranquillement.



La relation entre les chiens de protection et les animaux du troupeau

Si les chiens ont été bien mis en place, il ne devrait pas y avoir de problème. Mais, ils se retrouvent dans un lieu inconnu, potentiellement mélangés avec d'autres chiens et d'autres animaux.

Un chien de protection peut d'un coup se montrer agressif envers les animaux

(morsures, courses...). C'est bien sûr intolérable, ce comportement est en totale contradiction avec la définition du chien de protection. Si ces signes d'agressivité apparaissent subitement chez le chien à l'âge adulte, il convient de s'interroger sur les causes de ce comportement inacceptable.

- Est-ce que le chien de conduite va de temps en temps voir seul le troupeau dans la pâture ? Les chiens de conduite, qui sont naturellement « agressifs » envers les animaux, enseignent de très mauvaises habitudes aux chiens de protection.
- Est-ce que le chien de protection mord ou attaque les animaux seulement quand ces derniers cherchent à manger ses croquettes ? Si la réponse est oui, faites en sorte que la nourriture du chien ne soit pas accessible aux animaux.
- La chienne de protection est-elle en chaleurs ? ou le chien de protection a-t-il détecté des chiennes en chaleurs dans son environnement proche ?
- Si le chien de protection devient soudainement agressif envers le troupeau, vérifiez qu'il n'y a pas au milieu des animaux, un animal étranger (brebis n'appartenant pas au troupeau, faune sauvage, chien...). De même, lorsque vous placez le chien dans un nouveau lot ou que vous ajoutez des animaux dans le lot que le chien protège, restez quelques instants pour observer les réactions du chien.

Dans tous les cas de figure, le berger doit réagir immédiatement. Si ces comportements perdurent, l'éleveur doit récupérer son chien.

Un chien de protection, qui avait l'habitude de rester toujours avec le troupeau, peut subitement se mettre à fuguer.

Il faut au plus vite considérer les motivations qui le poussent à s'échapper. Si le chien était jusqu'à présent attaché et fixé au troupeau, ses motivations seront le plus souvent bien fondées. Peut-être que le chien déserte le lot dans lequel vous l'avez placé pour aller protéger un autre lot qui s'est éloigné ; peut-être qu'il poursuit quelques chiens divagants ou des loups (dans ce cas, il fait exactement ce que vous attendez de lui) ; peut-être qu'il fugue pour retrouver une chienne en chaleurs, etc. Son retour ponctuel au troupeau peut aussi être le signe qu'un événement au pâturage le perturbe : brebis morte, brebis qui agnelle, brebis prise dans un filet. Il ne fait alors que vous avertir de la situation inhabituelle.

Pour tous ces cas de figure, la désertion du troupeau par le chien est acceptable et ne doit surtout pas être réprimandée. Un chien qui revient au troupeau doit toujours être félicité, pour renforcer ce comportement et limiter le temps de fugue. Si le chien quitte le troupeau sans aucun prétexte valable, c'est que son attachement aux brebis n'est pas réel.

La relation entre les chiens de protection et les chiens de conduite

Le chien de protection et le chien de conduite sont tous les deux des chiens de travail qui sont amenés à travailler sur le même troupeau. De manière générale, il est préférable d'éviter, dans la mesure du possible, l'excès d'interaction entre les chiens de protection et les chiens de conduite, et encore plus avec de jeunes chiens.

Il est nécessaire que le maître (berger dans le cas de l'estive) établisse les règles du jeu entre les chiens et précise rapidement le rôle confié à chacun d'eux. Il doit faire en sorte que le chien de conduite puisse toujours réaliser son travail, même en présence du/des chiens de protection.

Lors des manœuvres du troupeau effectuées avec le chien de conduite, il est utile de siffler ou d'utiliser un autre moyen auditif pour prévenir les chiens de protection de l'arrivée du chien de

LE POINT SUR N° 3

Quelques informations à connaître sur la sanction⁵

- Elle doit être **simultanée à l'action c'est-à-dire que vous devez intervenir au moment précis où la faute est commise**. Le chien apprenant par association d'idées, toute correction différée ne ferait que perturber le chiot qui ne comprendrait pas pourquoi vous le réprimez : il est important qu'il associe la « correction » à l'action qu'il vient juste de faire. Une surveillance attentive et fréquente est donc nécessaire pour pouvoir intervenir à temps. Cette surveillance est d'autant plus facile à assurer que votre temps de présence auprès des animaux est important : c'est le cas durant la période hivernale en bergerie.
- Elle doit être **systématique** : pour que le chien comprenne qu'une action est interdite, la même cause (mauvaise action) devra toujours produire les mêmes effets (sanction).
- Elle doit **toujours être suivie d'une récompense** : dire « oui » ou « c'est bien » au chien quand il cesse sa bêtise.
- Elle doit être **brève et sans rancune**.

Elle doit être **adaptée au physique et au psychique du chien** : fonction de leur gabarit et de leur caractère (sûr de lui ou sensible par exemple).

- Elle ne doit **pas dépendre de la « gravité » de la bêtise** : si vous laissez passer une petite bêtise au chiot (arracher un peu de laine à une brebis par exemple), elle risque de prendre de plus grosses proportions ensuite quand le chien sera plus grand et fort (arracher un bout de peau).
- Elle doit être **donnée froidement, sans énervement ni agacement** ;
- Elle doit être **rare** : une sanction qui se répète trop souvent est une sanction qui n'a pas été comprise et qui ne sert donc plus à rien. Soit la sanction a été mal dosée : trop faible, elle n'est pas efficace et ne fait qu'endurcir le chien, trop forte, elle provoque du stress et bloque la compréhension ; soit elle n'a pas été administrée de manière logique et n'a pas permis au chien de faire la bonne association d'idées.

conduite. Dès que ce dernier commence à travailler sur le troupeau, les chiens de protection doivent se mélanger aux brebis et se déplacer avec elles. Si un chien de protection vient s'interposer entre le chien de conduite et le troupeau, il faut lui commander l'ordre de « retour dans le troupeau ».

Lorsque le berger a besoin de rassembler les animaux en parc de contention pour les compter, les soigner, etc., attacher les chiens de protection permet généralement de se simplifier le travail.

Attention : le(s) chien(s) de conduite ne doivent pas entraîner les chiens de protection hors du troupeau, par exemple en allant à la rencontre des autres usagers. D'ailleurs, c'est le moment de faire remarquer que les chiens de conduite n'ont pas à aller voir les autres usagers.

Les chiens de protection et les clôtures

S'il a été introduit et mis en place correctement, le chien de protection entretient une relation privilégiée avec le troupeau, un attachement fort appelé « fixation ». C'est cette fixation qui va

être la « pédale de frein », ne lui donnant pas l'envie de trop s'éloigner de son troupeau. Néanmoins, il est fréquent que l'on ait besoin de contenir le troupeau et les chiens de protection dans une limite définie, parfois inférieure à leur champ d'action habituel. C'est le cas par exemple s'il faut respecter les limites d'une parcelle d'un voisin, s'il faut empêcher l'accès à un chemin de randonnée, à un axe routier, à une voie ferrée, ou bien s'il faut contenir les animaux en parc de nuit, etc. Les clôtures sont alors utiles, à conditions que les chiens de protection les respectent.

L'apprentissage de la clôture chez un chiot se fait dès le plus jeune âge, dans des conditions maîtrisées. Une fois qu'il est fait, il est impératif de ne pas mettre le chiot/chien dans un contexte où il peut comprendre que la clôture est un obstacle franchissable.

Ainsi :

- ne pas mettre le chien/chiot avec un autre chien qui franchit les clôtures, d'autant plus si le chien « franchisseur » est un adulte que le chiot observe beaucoup ;

⁵ Gérard Lalande et Sophie Colladant, Can-Ideé Éducation

- ne pas porter le chiot ou lui apprendre à franchir des obstacles par le saut ;
- maintenir un réseau de clôture :
 - de préférence électrifié (le courant est maintenu en permanence en présence du chien),
 - entretenu, performant et sans passage sous la clôture,
 - d'une hauteur de préférence supérieure au niveau du regard d'un chien adulte.

Chaque entrée et sortie du chien doit se faire par les portes de l'enclos

largement ouvertes, même si la clôture est couchée ou est relevée. Les filets, ne doivent pas être abaissés ou relevés pour faire passer un chien de protection. Il ne faut pas faire sauter un chien au-dessus d'une clôture même si elle est basse ou au sol.

Au tout premier franchissement, il est indispensable d'identifier les causes : le chien n'a pas réellement appris la clôture et/ou le chien désapprend la clôture et/ou le chien n'a pas une motivation suffisante à rester auprès du troupeau. Il

LE POINT SUR N° 4

Un bref aperçu des mécanismes d'apprentissage chez le Chien⁶

En éthologie⁷, un apprentissage est un processus permettant à l'animal de modifier un ou des comportements, en tenant compte de ses expériences antérieures. Chez le Chien, parmi les différents types d'apprentissages, **les apprentissages associatifs sont très importants**. Ce sont eux qui entrent principalement en jeu dans les méthodes d'éducation. Ils permettent au chien de faire des associations, c'est-à-dire de connecter ensemble différents événements ; ou encore d'associer un comportement et sa conséquence (en résumé, il crée une association de type « A cause B »). Ce sont ces apprentissages qui permettent d'associer un ordre et le comportement attendu.

Ces apprentissages sont en relations avec le conditionnement. Ces conditionnements peuvent être :

- « **classiques** » : il s'agit de réponses réflexes ou involontaires. Par exemple, mon chien est anxieux en voiture et se met à baver dès qu'il y monte (association de la voiture avec une expérience désagréable) ;
- « **opérants** » car ils sont dirigés vers un but (obtenir ou éteindre un comportement grâce à un renforçateur ou une punition). En résumé, tout comportement suivi de conséquences bénéfiques pour le chien aura tendance à se reproduire et à l'inverse, tout comportement suivi de conséquences désagréables aura tendance à disparaître. Par exemple, pour l'apprentissage de l'ordre de retour au troupeau, on va créer un léger inconfort lorsque le chien est hors troupeau (par

exemple en avançant vers lui et en tapotant avec un bâton au sol, en se plaçant entre le chien et le troupeau pour chasser le chien hors du troupeau, etc.), lorsque le chien va ensuite pouvoir retourner dans le troupeau, il va y retrouver du confort (puisque le troupeau doit être pour lui apaisant) et ce retour au troupeau va être associé à une récompense ou renforçateur positif de la part du maître (« c'est bien » par exemple). A l'inverse, on va sanctionner le chien lorsqu'il nous saute dessus ou lorsqu'il joue avec un animal de l'espèce à protéger en l'associant à quelque chose de désagréable afin qu'il cesse (un « NON » ferme peut suffire mais parfois il faut s'interposer avec force).

Ces mécanismes sont importants à comprendre car ces apprentissages peuvent être volontaires et délibérés mais aussi inconscients. Rappelons que ces apprentissages associatifs permettent au chien de connecter ensemble différents événements sans que nous en ayons parfois conscience nous-mêmes. Par exemple, si les premiers apprentissages de la marche en laisse se font en dehors du troupeau, le chien de protection risque d'associer la marche en laisse à quelque chose d'inconfortable puisqu'il quitte le troupeau ; c'est pour cette raison que l'apprentissage de la marche en laisse se fait toujours au sein du troupeau.

A nous en tant qu'éducateur de nos chiens de bien connaître la base des mécanismes d'apprentissage pour apprendre à s'en servir efficacement.

⁶ Ce chapitre est largement inspiré des écrits de LULLIER (2015), DURANTON (2020) et de GILERT (2020)

⁷ Ethologie : science étudiant le comportement des animaux

faut immédiatement prendre toutes les dispositions nécessaires pour que cela ne se reproduise pas : un échange avec l'éleveur est à ce moment nécessaire pour identifier une solution ensemble (descente de l'estive, mise à l'attache temporaire en respectant le bien-être animal, déplacement dans un enclos absolument étanche, etc.). Si aucune action n'est immédiate, le chien risque de se conforter dans la réussite de franchissement de manière parfois irrémédiable.

Rappelons que ce qui doit faire rester le chien, c'est son attachement au troupeau, sa fixation, et non pas la clôture. Celle-ci **n'est qu'une frontière matérielle qui ne sera optimale vis-à-vis du chien, que s'il est bien là où il est.** Il est donc important de réfléchir aux motivations du chien de sortir de l'enclos et les raisons de ces « non motivations » à rester.

La gestion des chiens de protection en parc de nuit

Si la nuit le troupeau est en parc, il va falloir penser à la fois à l'aménagement du parc de nuit et à la gestion des chiens de protection.

Tout d'abord, la taille du parc de nuit et l'endroit où il est installé ont leur importance. Idéalement, il faudrait que les brebis se couchent au centre du parc pour que les chiens puissent tourner autour et que le parc ne soit pas trop petit pour que les animaux puissent se déplacer sans bousculade.

Par rapport aux chiens de protection, plusieurs scénarii sont possibles :

- tous les chiens à l'intérieur du parc de nuit, avec les animaux ;
- certains chiens dedans et d'autres dehors ;
- tous les chiens à l'extérieur ;
- certains chiens attachés s'ils sont trop nombreux ;
- une double enceinte créée avec deux filets et des chiens entre les 2 filets.

L'intérêt d'avoir des chiens à l'extérieur du filet est d'empêcher que les prédateurs ne prennent l'habitude d'approcher trop souvent le troupeau.

Mais n'importe quel chien ne pourra pas être sorti du parc de nuit. Le premier point important est que c'est le berger et non le chien qui décide de sortir du filet. Privilégier plutôt des chiens de plus de 3 ans, qui ont l'habitude de ne pas s'éloigner du troupeau (un chien qui a tendance à chasser ne sera pas mis à l'extérieur), qui vont supporter d'éventuelles stimulations (trail de nuit avec lampe frontale...). Si la pression de prédation est importante, il faudra sortir plusieurs chiens.

Les chiens qui sautent les clôtures peuvent être attachés, dans le respect du bien-être animal, à l'intérieur du parc de nuit, à différents points stratégiques (à l'extérieur le risque est trop important avec les prédateurs).



L'alimentation des chiens de protection

Le chien de protection est un chien de travail qui va dépenser beaucoup d'énergie notamment pendant la période d'estive. En plus de son activité, son âge (chiot en croissance, adulte, senior) et son état physiologique (gestation, lactation, chien stérilisé...) doivent être pris en compte dans le calcul de la ration.

Un chien est un carnivore occasionnel et non pas un carnivore strict comme le chat par exemple (les anglo-saxons le qualifient même d'omnivore opportuniste)⁸. A la différence du loup, il a acquis une capacité à digérer l'amidon grâce à une enzyme, l'amylase pancréatique. Cette adaptation peut varier selon les races, les individus et l'âge : certains chiens sont plus sensibles que d'autres en matière de digestibilité de l'amidon. La production de cette enzyme est très faible chez le chiot jusqu'au sevrage ; elle augmentera progressivement jusqu'à l'âge adulte.

C'est à l'éleveur de préciser au berger le type de croquettes que chacun de ses chiens a l'habitude de manger, la quantité et le mode de distribution ; généralement, l'éleveur fournit les croquettes au berger.

Quantité et qualité : les deux maîtres-mots d'une ration équilibrée et optimale

Une ration équilibrée doit contenir les nutriments indispensables :

- des **protéines**, préférentiellement d'origine animale, pour couvrir les besoins en acides aminés,
- des **fibres alimentaires** indispensables au transit (= cellulose brute),
- des **matières grasses** (= lipides, riches en énergie et très appréciées par le chien),
- des **glucides assimilables** (l'amidon essentiellement : céréales, riz, pâtes...), bien cuites pour avoir une bonne digestibilité,
- de l'**énergie** (contenue dans les lipides, les glucides et les protéines),
- des **minéraux** (calcium, phosphore...) et des **vitamines**,

- des **oligo-éléments** (Zinc, Fer...),
- de l'**eau**, à volonté en permanence.

Ces nutriments doivent être apportés en quantité optimale dans la ration quotidienne. En deçà d'une quantité dite minimale, des carences peuvent apparaître. A l'inverse, au-delà d'une quantité maximale, des signes de toxicités deviennent visibles. Dans certains cas, une carence peut être tolérée pendant plusieurs jours ou mois. Cela peut donner l'impression qu'il n'est pas nécessaire d'équilibrer une ration ! Or, quand les symptômes de carence commencent à apparaître, il est souvent trop tard.

Quelles croquettes choisir ?

Pour élaborer leurs recettes, les fabricants de croquettes se réfèrent au « code des bonnes pratiques de communication sur les aliments pour animaux familiers » du Fediaf⁹ et de la Facco¹⁰. Cependant, ces tables établissent des recommandations minimales par nutriment, c'est-à-dire que cela correspond à l'apport minimal pour lequel il a été prouvé que le chien peut vivre.

Sur le marché, il y a donc une grande variabilité dans les formulations, dans les produits utilisés... et donc une grande hétérogénéité en matière de qualité de croquettes !

La liste des ingrédients entrant dans la composition des croquettes peut notamment être présentée de deux manières différentes :

- **Formule fixe** : elle établit une liste assez précise des ingrédients et est donc stable quel que soit le coût des matières premières sur le marché. C'est généralement un indicateur de qualité, mais c'est aussi souvent plus cher.
- **Formule catégorielle** : les ingrédients sont listés par catégorie de matières premières (par exemple : viande et sous-produits animaux, céréales, huiles et graisses). La composition exacte peut donc varier d'un lot à l'autre.

⁸ Ce BLANCHARD G. et PARAGON BM., 2008 ; PARAGON BM., 2020

⁹ FEDIAF : Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments pour Animaux Familiers

¹⁰ FACCO : Fédération des Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers

Quelle que soit la catégorie de chiens à nourrir, **il est préférable de choisir une croquette issue d'une gamme établissant une liste fixe des ingrédients** (non dépendante des coûts des matières premières sur le marché à l'inverse des listes par catégorie dont la formulation peut varier).

Pour un chien adulte, il est préconisé de choisir des croquettes avec :

- des protéines animales en premier ingrédient (avant les céréales) : visez un minimum de 25 % ! ;
- un taux de matières grasses plutôt proche de 20 % ;
- un faible taux de céréales, riches en glucides et donc en amidon (40 % maximum) : elles apportent des calories et des sucres mais elles sont plus ou moins bien digérées par le chien (et surtout bon marché pour le fabriquant !).

Si pour couvrir les besoins énergétiques d'un chien adulte ayant une activité de travail intense, il faut considérablement augmenter l'aliment de base, il vaut mieux envisager un aliment plus énergétique (« junior » ou adapté dit « hautement énergétique »). Une augmentation trop importante de la ration entraîne une moins bonne digestibilité (plus de fèces) et surtout plus de flatulences !

A chaque changement de croquettes, il est important d'opérer une transition alimentaire sur au moins 1 semaine, pour permettre l'adaptation de la digestion :

- J1-J2 : 25 % nouvel aliment + 75 % ancien aliment,
- J3-J4 : 50 % de chaque aliment,
- J5-J6 : 75 % nouvel aliment + 25 % ancien aliment,
- J7 : 100 % nouvel aliment.



EXEMPLE POUR UN PAQUET DE CROQUETTES POUR UN CHIEN ADULTE



- 1** **Animal « cible »** dont les croquettes doivent couvrir les besoins (sauf l'eau).
- 2** Mention « **aliment complet et équilibré** ».
Si cela n'est pas mentionné, il s'agit d'un aliment complémentaire qui ne couvrira pas tous les besoins du chien.
- 3** Liste d'ingrédients : **formule fixe**
 - **Additifs** : nécessaires pour que l'aliment soit complet. Théoriquement favorables au développement du chien et soumis à une réglementation très contraignante.
 - **Constituants analytiques** : composition en protéines, matières grasses (lipides), cendres brutes (éléments restant après combustion), minéraux (calcium, phosphore...), oligo-éléments (zinc, cuivre, fer...). Le taux d'humidité est parfois mentionné.
 - **Composition** : maïs, protéines de volaille déshydratées, riz, graisses animales, farine de blé, protéines de porc déshydratées, hydrolysats de protéines animales, minéraux, gluten de blé, pulpe de betterave, fibres végétales, huile de soja, huile de poisson, hydrolysats de crustacés (source de glucosamine), extrait de rose d'Inde (source de lutéine), hydrolysats de cartilage (source de chondroïtine).
 - **Additifs nutritionnels** : Vitamine A : 17600 UI, Vitamine D3 : 1000 UI, E1 (Fer) : 54 mg, E2 (Iodine) : 4,5 mg, E4 (Cuivre) : 10 mg, E5 (Manganèse) : 70 mg, E6 (Zinc) : 210 mg, E8 (Sélénium) : 0,1 mg - Conservateurs - Antioxydants.
 - **Constituants analytiques** : Protéine : 26 % - Matière grasse : 20 % - Minéraux : 7,1 % - Fibres alimentaires brutes : 2,1 % - LIP : protéine sélectionnée pour sa très haute assimilation.
- 4** **Mode d'emploi** : repères permettant d'estimer notamment la quantité de croquettes à distribuer, qu'il conviendra d'ajuster au chien en fonction de son état corporel.

Certaines informations ne sont pas toujours présentes directement sur le paquet¹¹ mais peuvent être déduites car elles sont importantes pour juger de la qualité des croquettes :

- le taux de glucides : $\% \text{glucides} = 100 - \% \text{protéines} - \% \text{matières grasses} - \% \text{fibres} - \% \text{cendres} - \% \text{humidité}$.
- on en déduit le taux d'amidon : $\% \text{amidon} = \% \text{glucides} - 3 \times \% \text{fibres}$.
- le rapport protéines/phosphore : preuve que les protéines sont de bonne qualité s'il est supérieur à 30-35. S'il est inférieur à 25, il est probable que les protéines soient issues d'os et de cartilage, peu intéressantes nutritionnellement.
- le rapport calcium/phosphore : recommandé entre 1 et 2.

¹¹ Les valeurs des taux de calcium et de phosphore notamment sont rarement indiquées directement sur le paquet de croquettes, mais peuvent être retrouvées sur internet ou en le demandant au fournisseur

Quelle fréquence de distribution de la ration ?

Ainsi qu'en attestent de plus en plus d'études, le chien serait un animal « bi-modal », c'est-à-dire qu'il présenterait 2 pics d'activités dans la journée : le matin et le soir. Si le chien peut se contenter d'un seul repas par jour, il apparaît comme avantageux de fractionner les repas : 2 fois par jour représente un bon compromis pour un chien adulte et 3 fois par jour pour un chiot jusqu'à au moins ses 6-8 mois. De plus, un chien rassasié est généralement plus calme. Enfin, le fractionnement des repas diminue le risque du « retournement d'estomac » (souvent un problème chez les grandes races mais pas seulement), souvent mortel et essentiellement dû à la prise unique d'un gros repas avalé gloutonnement¹².

De l'eau claire et fraîche devrait être mise à disposition des chiens adultes en permanence, sans qu'ils aient à

s'éloigner du troupeau. Dans le cas particulier des estives, il est important que les chiens aient de l'eau à disposition au moins pendant 2 heures après les repas. Si les points d'accès à l'eau sont rares, hydrater les croquettes au moment de la distribution (autant d'eau que de croquettes en volume).

Où distribuer la ration ?

La distribution des repas doit toujours avoir lieu à l'endroit où vit le troupeau mais très légèrement à l'écart des animaux pour que les chiens ne soient pas dérangés. Certains chiens peuvent avoir besoin d'être plus à distance des autres pour manger. Distribuer individuellement les croquettes à chaque chien, dans un seau.

Ne jamais nourrir et ne pas laisser de restes de nourriture à proximité immédiate d'un passage d'autres usagers, que ça soit en libre ou en parc.



¹² GILBERT C., 2020

Le déparasitage des chiens de protection

Pour pouvoir travailler efficacement, un chien de protection doit disposer de toutes ses facultés. Il est donc indispensable de le maintenir en bonne santé en le déparasitant et en le vaccinant aux moments opportuns. Ce raisonnement est le même que celui utilisé pour la conduite du troupeau dans un objectif de performance. La vermifugation doit donc être à jour avant la montée en estive et les chiens doivent être en bon état.

Prévenir les infestations du tube digestif : vermifugation obligatoire

On distingue deux types de vers :

- les vers ronds (ascarides ou ankylostomes) représentent un réel danger pour les chiots, en occasionnant des troubles digestifs (diarrhées voire obstruction ou perforation intestinale) ou respiratoires (lors de leur migration) et des retards de croissance ;
- les vers plats (ténia) peuvent être présents dans le tube digestif des chiens sans forcément présenter des conséquences pour l'animal mais en libérant des œufs dans les selles. Ces œufs peuvent être ingérés par les herbivores et provoquer des lésions musculaires et abdominales conduisant à des saisies de carcasse à l'abattoir.

Les chiens adultes s'infestent par ingestion de larves, d'œufs ou d'animaux parasités (souris, rats...). Pour bien protéger votre chien, il est conseillé de le vermifuger

4 fois par an (tous les 3 mois), avec un antiparasitaire adapté.

Il faut être vigilant à ne pas laisser les chiens de protection charogner les carcasses, notamment si vous avez des brebis « calu » (coenurose).

Traiter contre les parasites externes

De nombreux parasites externes sont transmis par contact ou par l'environnement, certains pouvant être vecteurs d'autres parasites (vers) :

- les puces dont les larves vivent dans l'environnement. Elles peuvent se nourrir d'œufs de vers plats et devenir porteuses ;
- les tiques, responsables de la transmission de maladies, dont la piroplasmose et la maladie de Lyme ;
- les autres agents divers responsables de troubles cutanés, démangeaisons, pouvant être compliqués par des surinfections bactériennes.

Afin de prévenir toute infestation (du chien, de son environnement...), il est important de traiter les chiens avec un produit antiparasitaire externe conseillé par le vétérinaire et de désinfecter régulièrement l'environnement à l'aide d'un antiparasitaire adapté.

Il peut être utile de déparasiter le chien en cours d'estive.

Il est important que l'éleveur mette à la disposition du berger une trousse de premiers secours, en lien avec son vétérinaire.



GÉRER LE MULTI-USAGE DU TERRITOIRE

L'environnement dans lequel sont le troupeau et les chiens de protection peut être partagé avec d'autres usagers : villageois, randonneurs, traileurs, vététistes, etc.

Ce n'est pas le rôle du berger d'éduquer les gens mais il doit tout mettre en œuvre pour maintenir les chiens de protection dans le respect des usagers et avertir le propriétaire si l'un d'eux devient difficile à gérer.

En effet, l'agression est un comportement naturel chez tous les chiens, comme chez les autres êtres vivants, qui peut s'exprimer tant vis-à-vis d'un autre animal que de l'humain. Cela peut aller de la simple vocalise jusqu'à la morsure, en passant par l'interposition, des grognements et des aboiements de contrôle. Le déclenchement des comportements d'agression chez un chien est lié à la protection de ressources auxquelles il attache une valeur particulière. Les chiens de protection de troupeau protègent des ressources de nature :

- alimentaire (zone de nourrissage ou une charogne par exemple),
- spatiale (zone de couchage, bergerie, parc de nuit par exemple),
- relationnelle : son groupe social avec les autres chiens de protection, son troupeau, parfois son maître (éleveur ou berger),
- sexuelle (dans un groupe de chiens de protection avec des femelles, si un mâle rencontre un autre mâle).

Prévenir de la présence des chiens de protection

Il est important de signaler aux autres usagers la présence de chiens de protection. Des panneaux d'information adaptés au contexte sont à la disposition des éleveurs auprès de leur DDT(M). Des dépliants, brochures, affiches sont également disponibles auprès de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

En plus, l'éleveur et le berger peuvent créer des panneaux spécifiques au troupeau en mettant la photo et le nom de chaque chien de l'estive. C'est un élément qui peut rassurer les personnes.

En cas de problème, le berger doit avoir un

numéro à joindre de structure(s) locale(s). En effet, le(s) éleveur(s) peuvent vivre loin et certains problèmes, en lien avec le multi-usage, ne sont pas forcément de leur ressort. Au moment de la préparation de l'estive, il est donc nécessaire d'avoir un échange avec les collectivités locales sur ce sujet.

Pour réduire au maximum les interactions entre les autres usagers, clôturer les lieux très fréquentés en posant par exemple un filet au niveau du sentier qui longe la cabane, au niveau du parc de chaume, etc., peut être une solution efficace.

Comprendre le rôle de l'aboiement : un outil utilisé par le chien pour signifier sa présence et dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau qu'il protège

L'aboiement n'est pas propre aux chiens de protection des troupeaux mais est bien une caractéristique commune à tous les chiens. Il est souvent difficile d'identifier les causes de l'aboiement. En effet, le chien perçoit le monde différemment de l'humain car il n'a pas les mêmes capacités olfactives, auditives et visuelles. Par conséquent, les aboiements du chien peuvent être parfaitement justifiés alors que son maître ne perçoit pas la menace. Aboier est une attitude tout à fait normale et fait partie intégrante du comportement de protection développé par les chiens (alerte avant l'interposition et l'agression). Ainsi, que ce soit vis-à-vis de son bien-être ou de la cohérence avec sa fonction, il est déconseillé d'empêcher le chien d'exprimer ce comportement. Les aboiements à bon escient ont une action positive sur la protection d'un troupeau : un chien qui signale sa présence à un intrus peut suffire à repousser ce dernier à longue distance. Ceci est souvent sous-estimé parce que les effets ne sont pas visibles.

De plus, un chien très réactif et alerte peut avoir toute sa place dans un groupe, pour mettre en éveil les autres chiens par exemple. À l'inverse, un chien qui aboierait de manière quasi continue perd de son efficacité avec un phénomène d'habituation des intrus (la répétition sans aucun autre effet peut amener à ne plus craindre l'aboiement ou à l'ignorer).

L'éleveur ou le berger doit donc intervenir si cela est nécessaire, pour éviter qu'une situation inutile ou néfaste à la protection ne s'installe.

Quels sont les éléments qui peuvent influencer le tempérament aboyeur d'un chien de protection ?

1. La génétique et le tempérament de l'individu

Il est plus probable d'avoir un chien aboyeur s'il est issu de parents très aboyeurs. Cela paraît évident mais c'est aujourd'hui un critère trop peu pris en compte à la fois lors du choix des reproducteurs à accoupler, mais aussi lors du choix du chiot par les acquéreurs qui prennent rarement le temps d'aller voir les parents au travail et de poser la question au naisseur. De plus, si le chiot est stable, calme et posé, la probabilité qu'il soit ensuite aboyeur pour des choses sans importance dans son activité de protection, est réduite. Là encore, c'est un critère trop peu souvent pris en compte par les naisseurs pour fournir aux futurs acquéreurs un chiot supposé adapté à leur contexte de travail, et par les acquéreurs eux-mêmes.

2. Le niveau de familiarisation de l'individu à des stimuli variés

Dès ses premiers mois de vie, plus un chiot est familiarisé à une multitude de stimuli et de rencontres, de manière contrôlée, moins il sera susceptible d'être très réactif à ces stimuli par la suite. Pour favoriser l'imprégnation, l'attachement et la fixation du chiot au troupeau, il reste préconisé de faire naître les chiots en bâtiment et de les mettre en place dans leur nouveau troupeau pendant quelques semaines sans congénère, là aussi en intérieur. Le fait de faire vivre régulièrement au chiot, dès son plus jeune âge, des situations nouvelles, qu'il est susceptible de rencontrer plus tard, dans un cadre apaisé et contrôlé, en adéquation avec le développement psychique du chiot est INDISPENSABLE. Les naisseurs ont un vrai rôle à jouer.

3. Les expériences que vit le chien et son éducation

Prenons l'exemple d'un jeune chien de protection, confronté à la situation d'un promeneur qui marche sur un chemin

longeant un parc où est le troupeau. Le fait que le jeune chien aboie sur ce promeneur et constate que ce dernier « fuit » lorsqu'il aboie (même si dans les faits, le promeneur ne fait que continuer son chemin), renforce le comportement du chien : si la situation se répète, le chien apprend, qu'en aboyant, il fait fuir cet intrus inquiétant de sa zone de vie / de son troupeau.

Prenons maintenant l'exemple d'un chien qui aboie parce qu'il s'ennuie. Si son maître l'ignore dans un premier temps et finit, au bout de plusieurs minutes, par lui faire une remontrance parce qu'il en a marre, le chien va assimiler le fait qu'il faut qu'il aboie longtemps et fort pour que son maître réponde à sa demande d'attention. Au contraire, si le maître accorde son attention au chien dès qu'il se tait, et seulement quand il se tait, le chien apprend qu'il est plus avantageux de ne pas aboyer. C'est donc par la familiarisation et l'éducation (interdiction, détournement d'attention...) que l'éleveur pourra désamorcer, en partie au moins, un comportement non voulu, en répétant la situation.

Et il est aussi possible d'anticiper l'apparition d'un comportement excessif : par exemple, un chiot habitué dès son plus jeune âge à voir aller et venir des inconnus dans son espace familier sera moins réactif à leur passage par la suite.

A noter également que le stress, l'ennui, la solitude (vécue comme négative si elle n'a pas été préparée) sont des facteurs aggravants de l'aboiement.

4. Le fait de travailler sans présence humaine

Dans cette situation, la surveillance du troupeau incombe au chien seul. Dans le cas de la présence d'une menace, l'aboiement peut servir à donner l'alerte (prévenir le reste de son groupe ou son maître absent) et à dissuader l'intrus. Un chien non-aboyeur en présence de son référent (éleveur ou berger) pourra l'être beaucoup plus en son absence.

5. L'effet groupe

Si un jeune chien se retrouve en présence de chiens plus âgés ou d'un « rang hiérarchique » plus élevé très aboyeurs (même si la hiérarchie entre chiens est



une notion qui fait l'objet de débats au sein de la communauté scientifique), il est possible qu'il copie leur comportement. Nous pouvons donc avoir une récurrence de problèmes liés aux aboiements dans tel ou tel élevage.

Les bonnes attitudes à diffuser lors de la rencontre avec un ou des chiens de protection

Lors des différentes interactions entre le troupeau, les chiens de protection et les autres usagers, le berger peut être amené à rappeler les bons comportements à adopter, sur un ton calme.

- A l'approche du troupeau, regroupez-vous, les adultes encadrant les enfants.
- Signalez-vous en parlant à haute voix d'un ton calme, et arrêtez-vous : les chiens vont venir vous sentir pour vous identifier. Vous pouvez placer un objet entre vous et le(s) chien(s) (veste, sac à dos...).
- Restez calme et évitez les gestes brusques.
- Ne fixez pas les chiens dans les yeux et ne les menacez pas.
- Une fois que les chiens se calment et s'éloignent de vous, vous pouvez contourner le troupeau le plus largement possible, en marchant. Ne traversez jamais le troupeau. Ne franchissez jamais de clôtures. Ne forcez jamais le passage.
- Si vous êtes en vélo ou à cheval, descendez-en. Une fois que les chiens se calment et s'éloignent de vous, vous pouvez contourner le troupeau le plus largement possible, en marchant à côté de votre vélo/cheval.
- Si vous êtes en moto, roulez au pas, voire coupez le moteur le temps que les chiens se calment et s'éloignent de vous.
- Tenez votre chien de compagnie en laisse systématiquement lorsque vous êtes à proximité d'un troupeau et contournez-le le plus largement possible. En cas de conflit entre chiens, lâchez la tension sur la laisse ou la laissez tout court et restez à distance d'eux ; ne prenez jamais

votre chien dans les bras, ni dans votre sac ; ne criez pas.

- Ne caressez pas et ne nourrissez pas les chiens.

En parallèle, le berger doit rappeler les chiens de protection ; le fait que l'usager sache qu'il y a une présence humaine le rassure et suffit généralement à apaiser la situation.

La rencontre entre un chien de compagnie et un chien de protection : un moment rarement anodin

Dans son activité, le berger peut être susceptible de rencontrer, lui et ses chiens de protection, des chiens de compagnie et leur(s) maître(s).

Zones où les troupeaux sont libres ou gardés (absence de clôtures)

Lors d'une rencontre entre un chien de compagnie et un chien de protection, le chien de compagnie n'est pas sur sa zone de vie habituelle contrairement à l'autre chien. Il se trouve dans une situation où il protège une ressource relationnelle (son maître) mais aussi lui-même (instinct de survie). La réaction choisie par la grande majorité des chiens serait la fuite car l'évitement est la solution la plus économique pour les canidés. Néanmoins, dans cette situation, cette réponse n'est pas possible puisque le chien de compagnie est théoriquement en laisse pour éviter qu'il ne dérange le troupeau ou ne cause des dommages, mais aussi pour l'empêcher de fuir (le risque serait sinon que sa fuite déclenche un comportement de poursuite chez le chien de protection, avec une issue qui pourrait être mortelle pour le chien de compagnie).

Ainsi, l'évitement n'étant pas possible, le chien de compagnie va devoir entrer en communication avec le(s) chien(s) de protection. Deux possibilités s'offrent à lui :

- l'adoption par le chien de compagnie de postures d'apaisement pour manifester ses intentions pacifiques et apaiser la situation : se lécher les babines ou la truffe, détourner la tête, le regard ou le corps tout entier, ralentir ses mouvements, adopter une posture basse. Il s'agit d'un

langage corporel universel compris et utilisé par tous les canidés. Le chien de compagnie adoptera ce comportement s'il est parfaitement socialisé, familiarisé et éduqué. Dans ce cas-là, la réponse des chiens de protection va dépendre de leur niveau de protection de ressources et de leur niveau de socialisation et de familiarisation ;

- l'adoption par le chien de compagnie de comportements de dissuasion : aboiements, grognements, voire des morsures. Si le chien de compagnie fait ce choix, il risque de se retrouver dans une position délicate puisque les chiens de protection sont souvent très motivés pour protéger coûte que coûte leur troupeau.

La réponse du chien de compagnie va aussi dépendre de l'état de stress de son maître, que le chien ressent par l'intermédiaire de ses postures physiques, de la tension qu'il met dans sa voix ou dans la laisse.

La réponse des chiens de protection varie en fonction de leur état de fatigue, en lien avec les sollicitations qu'ils reçoivent : par exemple, des chiens qui auraient été très sollicités la nuit auparavant par des prédateurs peuvent être moins tolérants et développer un comportement d'agression plus rapidement. Cette fatigue peut altérer leur capacité à mesurer les différentes menaces sur le troupeau et notamment à différencier un chien de compagnie qui ne fait que passer d'un chien divaguant qui pourrait menacer l'intégrité d'un troupeau.

Lors de la rencontre entre un chien de compagnie et des chiens dans leur travail de protection de troupeaux, il y a, pour tous les chiens, un risque de stress, de blessures, souvent du côté du chien de compagnie (voire la mort du chien) ; le risque est aussi présent pour le maître du chien de compagnie s'il panique et interfère dans le conflit.

C'est pour toutes ces raisons que pour leur sécurité et celle du maître, les chiens de compagnie sont vivement déconseillés à proximité des zones où travaillent des chiens de protection.

Zones où les troupeaux sont parqués (présence de clôtures)

Dans les situations où les troupeaux avec les chiens de protections sont séparés physiquement (présence de clôtures) d'un chemin ou d'un sentier où l'utilisateur peut se promener avec un chien de compagnie, certaines précautions restent nécessaires pour une rencontre à distance.

Idéalement, il conviendrait d'anticiper et de remettre le chien de compagnie en laisse bien avant de longer les parcs où sont les troupeaux. Le chien de compagnie en laisse doit être maîtrisé pour longer la clôture calmement avec son maître, en mettant la plus grande distance possible entre eux et les parcs (côté le plus extérieur du chemin). Dans tous les cas, une fois le chien de compagnie remis en laisse, il ne faut pas se stopper et encore moins courir avec son chien (cf. paragraphe précédent).

Interaction entre le monde de la chasse et le monde de l'élevage : communication et pratiques adaptées pour faciliter le multi-usage du territoire

Dans son activité, le berger peut être susceptible de rencontrer, lui et ses chiens de protection, des chasseurs et des chiens de chasse.

Les odeurs présentent sur les chasseurs, notamment celles de chiens de chasse ou de gibiers (particulièrement suidés, canidés, mustélinés, etc.), ou les odeurs permettant de ne pas être identifié par le gibier (huiles essentielles par exemple), peuvent rendre difficile leur identification correcte par les chiens de protection, voire augmenter la méfiance de ces derniers. Certains vêtements de camouflage (notamment en chasse à l'arc ou à l'approche avec des combinaisons type « 3D » ou « Ghillie ») rendent aussi difficile cette identification. Le constat est le même pour les chasseurs qui prennent leur poste avant le lever du jour ou au crépuscule. Lors d'une approche silencieuse par le chasseur, les chiens de protection peuvent être surpris et adopter directement un comportement d'interposition fort.

Lors d'une rencontre entre un chien de

chasse et un chien de protection, le chien de chasse n'est pas sur sa zone de vie habituelle contrairement à l'autre chien. Le chien de chasse se trouve dans une situation où il protège une ressource relationnelle (son maître ou les individus de son groupe) mais aussi lui-même (instinct de survie).

Certains chiens de chasse sont plus enclins à rentrer dans le conflit du fait :

- d'une relation forte avec leur maître (chien d'arrêt notamment) ;
- de leur tempérament individuel (notamment dans les races de chiens sélectionnées pour leur courage ou leur mordant : terriers, drahthaar et bien d'autres) ;
- d'une familiarisation défaillante aux chiens étrangers (code de communication insuffisant).

Pendant l'action de chasse, il est possible aussi que le chien de chasse ne prête pas attention aux signaux de communication des chiens de protection (notamment des aboiements) parce qu'il est focalisé sur des odeurs et des sons (les voix d'autres individus du groupe pour rallier au besoin). Mais aussi parfois parce que la « passion » est forte et que les hormones générées (type adrénaline) par la poursuite sont à un niveau élevé et lui procurent énormément de satisfaction.

Les chiens de protection peuvent alors mal interpréter le fait que leur action de dissuasion ne soit pas prise en compte et ils risquent de montrer un comportement d'interposition voire d'agression.

Pour ces raisons, il est impératif d'éviter autant que possible la rencontre entre des chiens de chasse et des chiens de protection. Ainsi, il serait attendu des chasseurs qu'ils arrêtent leurs chiens de chasse à plusieurs centaines de mètres avant le troupeau... même s'ils sont en action de chasse (rappel à la voix, à la trompe, au sifflet, ou au collier mixte repérage/éducation par exemple).

La rencontre entre des chevaux et des chiens de protection

Dans son activité, le berger peut être susceptible de rencontrer, lui et ses chiens de protection, des chevaux et des cavaliers.

Pour que cette rencontre se passe bien, il est nécessaire que les chevaux soient peu réactifs aux aboiements et en capacité de garder leur calme lors d'une rencontre. Il est également nécessaire que les cavaliers aient une bonne maîtrise de leur cheval.

Si le cheval est nerveux ou si le(s) chien(s) sont très réactifs, il est préférable que le cavalier descende du cheval pour éviter le risque de chute s'il s'emballe. Le cavalier peut rassurer le cheval et être à son écoute pour anticiper des réactions négatives (sursauts, changement d'allure, stress fort, refus d'avancer, etc.). Il est nécessaire de laisser le temps aux chiens de protection d'identifier tout le monde : le cavalier doit s'arrêter, laisser les chiens redescendre en pression puis reprendre son chemin en marchant à côté du cheval. Ne pas crier, éviter les gestes brusques, contourner le plus possible le troupeau. Sur ou à côté du cheval, il est impératif de ne pas fixer les chiens dans les yeux mais au contraire de détourner le regard. Dans une pente abrupte ou un chemin étroit, si la situation semble se tendre ou si les chiens font barrage sur le chemin, il est nécessaire d'être patient, de prendre le temps que tout le monde se calme et de ne jamais forcer le passage, ou chercher à fuir.

Les cavaliers en groupe doivent prendre soin, dès les premiers signaux d'alerte des chiens, de se regrouper pour former la caravane la moins étendue possible. Le cavalier de tête doit être vigilant à contenir l'allure du groupe au pas jusqu'à ce que le dernier cavalier soit à une grande distance du troupeau et des chiens de protection (plusieurs centaines de mètres). Le cavalier de queue ne doit pas se retourner sans cesse.

La réglementation autour du chien de protection



Les chiens de protection ne sont pas considérés par la loi comme des chiens dangereux (ils ne sont pas dans les catégories 1 ou 2 : chiens d'attaque et chiens de défense – Article L211-12 du Code Rural). Les éleveurs ne sont donc pas tenus de respecter des mesures obligatoires relatives à leur détention (permis de détention délivré à la suite d'une formation, évaluation comportementale du chien par un vétérinaire...).

Les chiens de protection sont exclus de l'état de divagation dans le cadre de l'exercice de leur travail (Article L211-23 du Code Rural), les autorisant ainsi à ne pas être sous surveillance constante de leur maître dans le cadre de l'exercice de leur travail de protection du troupeau. Néanmoins, la fonction de protection des troupeaux n'est pas définie dans les textes. Ainsi, lors d'une procédure judiciaire à la suite d'un incident, une libre appréciation est laissée au juge pour déterminer si le chien de protection est intervenu dans le cadre de son travail de protection.

En cas d'incident avec un chien, le promeneur est invité à renseigner une fiche incident et la transmettre à la DDT du département où a eu lieu l'incident. Cela permet le suivi des incidents, et la mise en place de mesures correctives si ceux-ci se multiplient au sein d'une même estive, en diligentant des réponses analogues à celles apportées en cas de morsure (cf. paragraphe suivant), ceci afin d'éviter l'aggravation des situations.

En cas de morsure, une procédure particulière s'applique obligatoirement (Article L. 211-14-2 du Code Rural). Le propriétaire a l'obligation de faire faire à son chien une évaluation comportementale par un vétérinaire, dont le résultat est communiqué au maire. A la suite de cette évaluation, le maire ou, à défaut, le préfet peut imposer au propriétaire ou au détenteur du chien (Article L211-11 du Code Rural) :

- le suivi d'une formation,
- l'éloignement définitif du chien de protection,
- toute autre mesure corrective appropriée, comme l'euthanasie du chien.

Le maire peut également, s'il a connaissance d'un danger vis-à-vis d'un chien, même sans morsure avérée, imposer les mêmes choses au propriétaire ou au détenteur du chien.

Du côté des responsabilités, la responsabilité incombe au gardien du chien au moment des faits. Il s'agit de la personne qui a sur l'animal un pouvoir de direction, de contrôle et d'usage. Néanmoins, une distinction est à faire entre juridiction civile et pénale lorsque le gardien est un employé (les bergers sont souvent dans ce cas) : en matière civile, si le gardien est un employé du propriétaire, le responsable est le propriétaire du chien. En matière pénale, un employé reste responsable s'il est le gardien du chien au moment des faits.

Le comportement de la victime peut être source d'une exonération de responsabilité (notamment dans les cas de force majeure).

Si une plainte est déposée par un autre usager dans le cas d'une interaction négative avec un chien de protection, les gendarmes se rendront sur place, les empreintes du détenteur du chien seront prises, etc.

Pour avoir plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le « Guide général à l'usage des maires », actualisé en 2020, sur le site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette partie n'est pas exhaustive et ne développe pas l'intégralité de la réglementation autour du chien de protection des troupeaux.

Fiche récapitulative



	Éleveur- employeur	Berger
PRÉPARER LA MONTÉE EN ESTIVE		
Mettre en place et éduquer les chiens de protection		
• Attachement fort au troupeau, inspiration de la confiance aux animaux, respect de l'Homme, maturité physique et mentale	×	
Constituer l'équipe de chiens de protection		
• Lister pour chaque chien : son nom, son âge, son sexe, sa race, son tempérament, ses antécédents	×	
• Contacter éventuellement le(s) berger(s) ayant gardé l'année précédente		×
• Réfléchir au nombre de chiens nécessaire et constituer l'équipe	×	×
Connaître les chiens de protection avant le jour J		
• Organiser une rencontre entre le berger, ses chiens de conduite, l'éleveur et ses chiens de protection en amont	×	×
Identifier les chiens pour faciliter leur reconnaissance		
• Lister pour chaque chien son nom, son âge, son sexe, sa race, ses signes distinctifs, son tempérament, ses antécédents, ses éventuels liens de parenté avec d'autres chiens de protection présents sur l'estive, s'il accepte d'être manipulé, les ordres qu'il connaît, la maîtrise de la marche en laisse, l'acceptation de l'attache	×	
• Équiper chaque chien d'un collier de couleur différente sur lequel est inscrit un numéro de téléphone	×	
GÉRER LES CHIENS DE PROTECTION AU QUOTIDIEN		
La relation entre les chiens de protection et le berger		
• Le berger doit être reconnu comme un référent par les chiens de protection, avoir quelques moments privilégiés avec chaque chien une fois par semaine, en caressant le chien, en le touchant sur toutes les parties du corps, au troupeau. Mais les chiens de protection doivent préférer être au troupeau et interagir avec les animaux, plutôt que d'être au contact des humains : raisonner les contacts amicaux.		×
La relation entre les chiens de protection entre eux		
• Organiser la distribution de l'alimentation pour lisser les éventuelles tensions		×
La relation entre les chiens de protection et les animaux du troupeau		
• Vérifier l'absence de signe d'agressivité des chiens envers les animaux du troupeau		×
• Vérifier l'absence de désertion des chiens hors du troupeau		×
La relation entre les chiens de protection et les chiens de conduite		
• S'assurer que les chiens de conduite peuvent travailler en présence des chiens de protection		×

	Éleveur- employeur	Berger
Les chiens de protection et les clôtures		
• Réaliser l'apprentissage de la clôture par les chiens de protection en amont de l'estive	×	
• Respecter les bonnes pratiques en lien avec les clôtures : maintenir un réseau de clôture de préférence électrifié, entretenu, performant et sans passage sous la clôture, d'une hauteur de préférence supérieure au niveau du regard d'un chien adulte ; ne pas abaisser ou relever les filets pour faire passer un chien de protection, ne pas faire sauter un chien au-dessus d'une clôture même si elle est basse ou au sol, faire entrer et sortir un chien de protection par les portes de l'enclos largement ouvertes.		×
• Réagir dès le 1 ^{er} franchissement d'une clôture		×
La gestion des chiens de protection en parc de nuit		
• Veiller au bon aménagement du parc de nuit (taille et lieu d'installation)		×
• Penser le meilleur scénario pour gérer les chiens de protection : tous les chiens à l'intérieur du parc de nuit avec les animaux, certains chiens dedans et d'autres dehors, tous les chiens à l'extérieur, certains chiens attachés s'ils sont trop nombreux, une double enceinte créée avec deux filets et des chiens entre les 2 filets	×	×
La gestion des dysfonctionnements		
• Chienne en chaleur, agressivité d'un chien envers les animaux, comportement inadéquat d'un chien avec les autres usagers, attitude inappropriée d'un chien vis-à-vis du berger, conflits entre chiens, divagation, etc.	×	×
L'alimentation des chiens de protection		
• Lister pour chaque chien : type de croquettes, quantité et mode de distribution	×	
• Respecter les consignes pour une bonne alimentation		×
Le déparasitage des chiens de protection		
• En amont de l'estive	×	
• Pendant l'estive si besoin	×	×
Les soins d'urgence des chiens de protection		
• Prévoir une trousse de premiers secours	×	
GÉRER LE MULTI-USAGE DU TERRITOIRE		
Prévenir de la présence de chiens de protection		
• Disposer des panneaux d'information aux points stratégiques	×	×
Les bonnes attitudes à diffuser lors de la rencontre avec un ou des chiens de protection		
• Maîtriser les bons comportements à adopter et les transmettre		×
• Réduire au maximum les interactions entre les autres usagers, le troupeau et les chiens de protection en clôturant les lieux très fréquentés (filet au niveau du sentier qui longe la cabane, au niveau du parc de chaume, etc.)		×



Articles et ouvrages utilisés pour la rédaction de ce guide

BEDOSSA T., DEPUTTE B.L. (Coords), 2010. **Comportement et éducation du Chien**. Educagri. 458 p.

BLANCHARD G., PARAGON B.-M., 2008. **L'alimentation des chiens. Conseils pratiques – Rations adaptées**. Editions France Agricole, 206 p.

COPPINGER R. & L., 2002. **Dogs, a new understanding of canine origin, behavior and evolution**. The University of Chicago press, 352 p.

DEPUTTE B.L., 2020. **La relation jeune-mère chez les mammifères : le concept d'attachement**. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 130 p.

DILLITZER N., BECKER N., KIENZLE E., 2011. **Intake of minerals, trace elements and vitamins in bone and raw food rations in adult dogs**. British Journal of Nutrition (2011), 106, S53–S56.

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2020. [Guide général à l'usage des maires](#). 39 p.

DURANTON in BEDOSSA T., JEANNIN S. (Coords), 2020. **Comportement et bien-être du Chien**. Educagri. 558 p.

GILBERT C., 2020. **Facteurs internes & externes modulant l'agression = agressivité**. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 42 p.

GILBERT C., 2020. **Introduction à l'éthologie**. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 80 p.

GILBERT C., 2020. **Peur, Phobie, stress, anxiété: quels signaux, que faire ?** Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 45 p.

GILBERT C., 2020. **Socialité chez le chien**. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 73 p.

GILBERT C., 2020. Théories de l'apprentissage. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 75 p.

IDELE & AL. 2021. [Charte Nationale de Bonnes Pratiques d'Elevage des Chiots destinés à la Protection des Troupeaux](#). 32 p.

LULLIER M., 2015. Les apprentissages I : définition et apprentissages associatifs. Cynoccitan, éducation canine et comportement canin, 10p. www.cynoccitan.com

PARAGON B.-M., 2020. D'un mode d'alimentation à l'autre : quelles alternatives ? Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 78 p.

Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes & CERPAM. 2017. [Guide pratique des responsabilités juridiques en espace pastoral](#). 12 p.

REZVANI T., HOLMLUND T., NEWBERRY R.C., 2021. « Literature review in search of best practices for socialization of domestic dogs ». In 7th Canine Science Forum - Portugal 6th-9th July 2021.

RIEMER S., MULLER C., VIRANYI Z., HUBER L., RANGE F., 2014. The Predictive Value of Early Behavioural Assessments in Pet Dogs – A Longitudinal Study from Neonates to Adults. PLOS ONE 9(7): e101237.doi:10.1371/journal.pone.0101237.

RIVIERE S., MARQUEZ L. (Coors), 2009. Guide Pratique Elevage canin. Edition Royal canin SAS, 432 p.

SCOTT J.-P. & FULLER J.-L., 1965. Genetics and the social behavior of the dog. University of Chicago Press.

TITEUX E., 2020. Aggression, Agressivité, Prédation, Aspects pratiques. Cours du DE « Comportement du chien : application à la relation homme-chien », ENVA AlforPro, 64 p.

TURIS RUGAAS, 2010. Les signaux d'apaisement – les bases de la communication canine. Editions du Génie Canin, 88 p.

Pour aller plus loin

Site web Chiens de troupeau de l'Institut de l'Élevage
<http://chiens-de-troupeau.idele.fr>

Page Facebook : [@chiensdetroupeauidele](#)

Sur l'élevage et la mise en place de chiens de protection, consultez gratuitement sur le site web :

- Le Guide de l'Utilisateur du chien de protection de troupeau
- La Charte de Bonnes Pratiques d'Élevage des Chiots destinés à la Protection des Troupeaux

Clip d'animation pour comprendre le rôle des chiens de protection des troupeaux

https://www.youtube.com/watch?v=eVho_IILC3U

Chiens de protection des troupeaux : qui sont-ils ?

<https://www.dailymotion.com/video/x7o8iop>

Chiens de protection et randonneurs – Besoin d'un décodeur ? Adoptez les bons gestes

<https://www.dailymotion.com/video/x7o8inv>

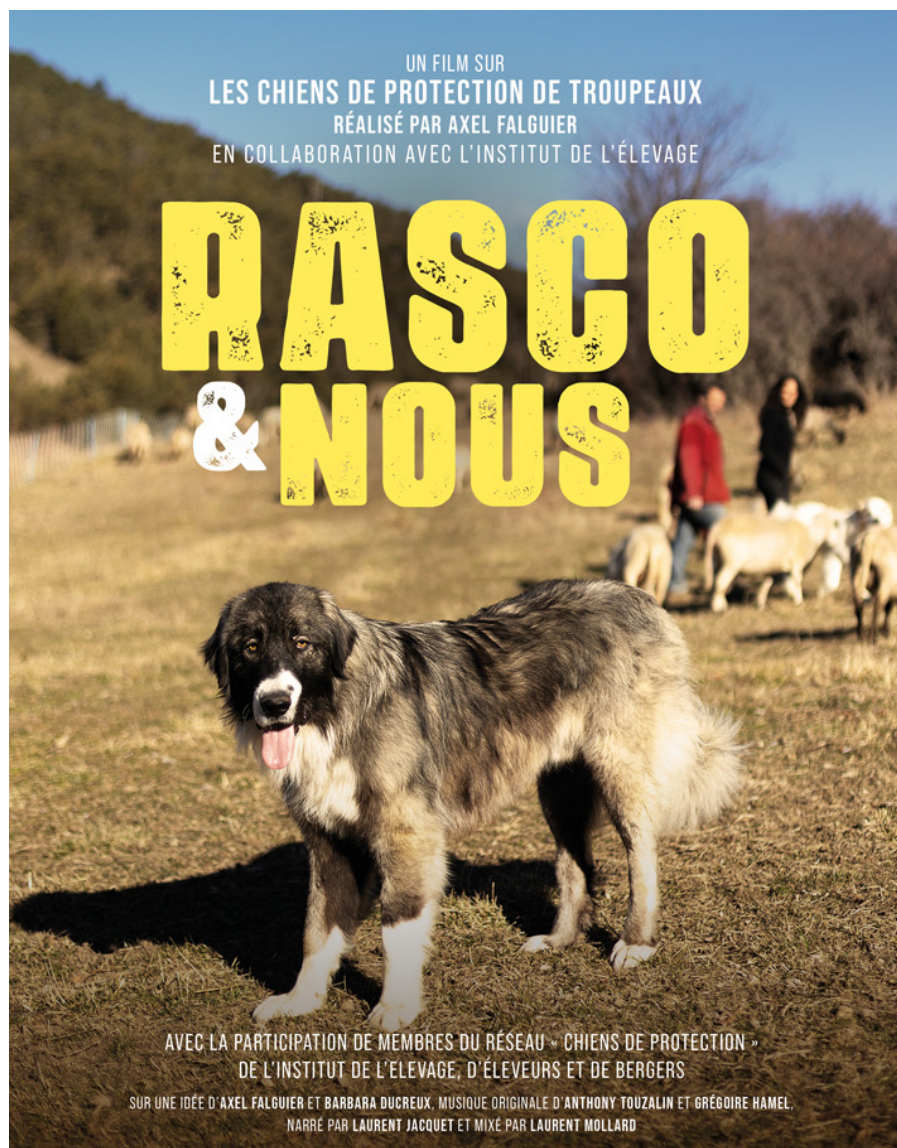
Chiens de protection et randonneurs – VTT et trail

<https://www.dailymotion.com/video/x7zz7al>

Le chien de protection, gardien de troupeau au pâturage - Guide général à l'usage des maires <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-chien-de-protection-gardien-de-troupeau-au-a17822.html>

Contactez le relais local de l'Institut de l'Élevage de votre département

Contactez **Barbara DUCREUX**, coordinatrice du réseau national sur les chiens de protection des troupeaux à l'Institut de l'Élevage :
barbara.ducieux@idele.fr



RASCO & NOUS : UN FILM SUR LES CHIENS DE PROTECTION DE TROUPEAUX

Synopsis

Lui, c'est Rasco ! Il est né en Savoie mais c'est dans la Drôme qu'il va accomplir sa mission : protéger les animaux d'élevage lors des attaques de prédateurs.

Des chiens de protection de troupeaux comme lui, il y en a aujourd'hui plus de 5 000 en France et leur nombre augmente chaque année notamment pour faire face à l'expansion des grands carnivores sauvages. On les retrouve évidemment en alpages, mais aussi désormais au sein des troupeaux à proximité des villages ou en zones périurbaines. Mettre en place et maintenir des chiens de protection efficaces et adaptés à leur environnement de travail demande des savoirs et savoir-faire bien spécifiques.

Accompagnés par des membres du réseau « chiens de protection » de l'Institut de l'Élevage, nous partons sur les routes de France à la rencontre d'éleveurs et de bergers pour comprendre et échanger sur la manière dont ils élèvent, mettent en place et gèrent au quotidien leurs chiens de protection, dans un contexte où ils cohabitent avec d'autres usagers du territoire.

En France, les savoirs et savoir-faire en matière de chiens de protection de troupeaux doivent encore se répandre auprès des professionnels de l'élevage. Par ailleurs, les autres utilisateurs des espaces pastoraux (randonneurs,

traileurs, VTTistes, etc.) doivent de leur côté apprendre à pratiquer leurs activités en prenant en compte la présence de ces chiens.

Ce film va à la rencontre d'éleveurs et de bergers de plusieurs zones géographiques de France. Certains, encore novices, se font aider pour la mise en place de leur premier chien de protection, et d'autres plus expérimentés, partagent avec nous leurs expériences d'utilisateurs de chiens de protection.

Le spectateur, qu'il soit professionnel de l'élevage ou grand public, découvre ainsi, à travers des situations concrètes, les savoirs et savoir-faire fondamentaux autour du choix, de la mise en place et de l'utilisation des chiens de protection de troupeaux.

Il découvre également les difficultés de cohabitation entre les chiens de protection et les autres activités humaines (agricoles, touristiques, de loisirs...). Des exemples de solutions concrètes permettant une meilleure cohabitation sont abordés dans le film. Le spectateur est alors en mesure de percevoir toute la complexité et la responsabilité partagée entre éleveurs/bergers et autres usagers, pour parvenir à mettre en place et maintenir des chiens de protection à la fois les plus efficaces possibles contre les prédateurs et adaptés à leur environnement de travail (respect notamment des humains pouvant être présents sur la même zone dans le cadre d'activités diverses).

Plus d'informations sur :
www.rascoetnous.fr

Les chiens de protection en estive

Guide à destination des bergers et de leurs employeurs

Le rôle du chien de protection est de dissuader tout intrus d'approcher le troupeau. Certains chiens de protection sont amenés à quitter la ferme pendant une période, et notamment pour monter en estive. Ce n'est alors souvent plus leur maître qui les gère, sauf dans le cas des éleveurs-bergers, mais un ou des bergers. Ces dernières années, les pratiques de gardiennage ont changé de par les effectifs croissants d'animaux à garder, l'arrivée des chiens de protection en lien avec les grands prédateurs et le développement du multi-usage de la montagne et des milieux pastoraux. Le rôle du berger évolue : il doit prendre soin non seulement des brebis, chèvres, vaches, etc. mais également des chiens de protection. Et il a un véritable rôle à jouer dans le maintien de la qualité des chiens qui lui sont confiés. En même temps, pour que tout se passe bien, il est indispensable que les éleveurs montent des chiens matures, dont le comportement est adapté au contexte de travail spécifique de l'estive.

Ce guide, destiné aux bergers et à leurs employeurs, vise à partager les bonnes pratiques pour que la protection des troupeaux en estive et ailleurs soit une expérience réussie : anticipation, discussion, cohérence et réactivité sont les maîtres-mots !